LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT.
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $3.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

20ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 24 décembre, 1930 — No 42

Rien qu'un atout

"Un semblant de révolution éclatera dans l'Ouest, et avant le printemps, si le gouvernement fédéral ne sympathise pas d'une façon tangible avec les cultivateurs" déclara M. W. J. Ward, président des Fermiers-Unis du Manitoba. *"Quoi de plus outrageux pour le cultivateur que la perception par les banques d'un intérêt à neuf pour cent, que les taux de transport exorbitants, les prix excessifs des instruments aratoires, l'imposition d'un tarif de 25 pour cent sur ces mêmes instruments et 50 p.c. sur certaine variété de laine à côté des prix ridicules de 35 sous le boisseau de blé et de 10 sous celui de l'orge"*

Faisant allusion à la garantie d'un prix fixe pour le blé par le gouvernement, il dit: *"Des mesures palliatives n'auront d'autres effets que de troubler notre perspective. C'est une baisse du tarif, des taux de transport et d'assurances sur terre et sur eau afin de produire à moins de frais, dont nous avons besoin."*

Entretemps, les dettes s'accumulent, les institutions de bienfaisance regorgent sous le flot des affamés, les collèges, couvents, orphelinats, hôpitaux enseignent, hébergent et guérissent à leurs frais et depens, tandis que les immenses troupeaux se prélassent en paix dans leurs vastes pâturages et que les gerbes, à la tête lourde, pointillent la neige de nos prairies ou que leurs grains dorment dans les hauts élévateurs.

N'est-ce pas là pour la foule des pauvres le supplice de Tantale, le roi de Lydie, condamné, pour offense aux dieux, à être sans cesse en proie à une soif et à une faim dévorantes, au milieu d'un fleuve dont les eaux fuyaient ses lèvres et sous des arbres fruitiers dont les fruits se dérobaient à sa main.

Ironie des choses!

Abondance et famine se coudoient, en plein vingtième siècle, dans un pays tout neuf, excellemment desservi par ses réseaux ferroviaires et ses vastes ports de mer, et exceptionnellement situé.

Pourquoi cela?

Economistes, financiers, professeurs d'universités, diplomates, politiciens, diplômés de-ci et de-çà ont énoncé des opinions. C'est une conséquence de la grande guerre, c'est la surproduction, c'est le *dumping* russe, c'est le *krach* de la Bourse de New-York, c'est la manoeuvre des gros capitalistes, c'est le manque d'équilibre—conséquence de la culture intense d'une denrée: le blé—quoi! c'est ceci, c'est cela. Et pendant que les grands génies discourent, nous avons un extrême besoin de secours.

Nous n'avons pas foi en la révolte comme panacée à nos maux. Nous ne sachons pas que cet expédient brutal, parfois sanglant, ait jamais apporté beaucoup de prospérité et d'harmonie dans l'ordre, c'est-à-dire de paix solide. Dresser l'un contre l'autre les citoyens d'un même pays; se buter contre les pouvoirs établis; s'abandonner aux élucubrations de n'importe quel hableur.... n'est pas, à notre avis, le procédé le plus effectif pour rendre à une nation sa force première. La division n'est pas un agent de force.

La politique étrangère, versatile comme toute politique humaine, peut avoir, a sans doute sa répercussion plus ou moins profonde chez nous: les nations sont solidaires. Nous ne croyons pas cependant à l'efficacité radicale de ses modifications favorables.

La marée montante ou descendante des taux et tarifs fait des heureux et des mécontents. C'est le cas de dire que le tarif ne peut servir deux maîtres. Il plaît à l'industriel et déplaît au cultivateur, et vice versa. Impossible de les satisfaire tous les deux en même temps.

La vrai solution du problème ne serait-elle pas immédiatement chez l'individu. Se serait-il trompé en plaçant trop d'espérance dans la continuité de la culture intensive d'une céréale au détriment de toutes les autres industries de l'économie domestique et des multiples branches de l'art agricole. Le fermier a jeté toutes ses cartes et n'a gardé qu'un atout, aussi l'a-t-il perdu en un tour de main.

La leçon est dure; sera-t-elle efficace?

Fermiers catholiques, pas de découragement toute de même Vous avez foi en Dieu, le maître de la moisson. Il fait germer et mûrir; Il pare les fleurs et nourrit les oiseaux: Il ne vous abandonnera pas.

C'est Lui qui mène le monde. Il est l'auteur de la paix.

Vous avez perdu cette paix avec la perte de votre argent.

Le cantique, que nous entendons et avons goûté tant de fois durant la nuit de Noël, devrait vous rassurer:

"Paix sur terre aux hommes de bonne volonté."

Joseph VALOIS, O.M.I.

Nouveau triomphe du Père Duchaussois

Dans sa séance du 4 décembre 1930, l'Académie française a couronné *Sous les feux de Ceylan* en lui décernant l'un de ses prix littéraires, comme elle l'avait fait de son aîné, *Aux Glaces polaires.*

Certains de nos lecteurs se souviennent, peut-être, que *Le Patriote* a plusieurs fois fait mention de *Sous les feux de Ceylan*, lui a même consacré deux articles de fond.

Il sort annuellement des ateliers d'imprimerie français des milliers de livres. Peu, très peu, si peu que l'on pourrait les compter sur les doigts, reçoivent l'honneur d'être couronnés par l'Académie. C'est dire qu'en dehors de toute considération religieuse, *Sous les feux de Ceylan* est un des chefs-d'oeuvre de la littérature française de nos jours. Et le public canadien, aussi bien que le public français, l'a si bien compris que l'ouvrage a eu partout un immense succès. Les collèges, pensionnats et autres écoles le donnent comme prix; les amis en font un cadeau de Noël. Les promoteurs des oeuvres missionnaires le distribuent comme stimulant apostolique, les savants géographes, ethnologistes et historiens se le passent l'un l'autre, comme le font les amateurs hardis d'aventures en exploration.

Comme étrenne de nouvel an, faites un cadeau de ce livre à quelqu'un de vos amis; lisez-le vous-même.

On se le procure chez les Pères Oblats, 1201, rue Visitation, Montréal, et chez tous les libraires importants de Montréal, de Québec, d'Ottawa et d'ailleurs.

Le Patriote vous le fera venir si vous le désirez.

Bel ouvrage de 380 pages, superbement illustré de vues pittoresques et typiques des Indes tropicales. — J. T.

x

LES BANDITS CHINOIS

Shangai. — Le 22 décembre les troupes du gouvernement chinois ont tué 2 000 communistes à Ningtu, province de Kiangsi, et 2 000 autres à Tsingshin, province de Hunan.

Le présidetn Chiang Kai-Shek s'est mis personnellement à la tête des troupes, dont il a promis d'élever l'effectif à 300 000, si nécessaire, pour avoir raison du banditisme.

MESSAGE DE NOËL

Pour faire parvenir à nos abonnés notre numéro de Noël à temps pour la fête, nous avons dû le publier plutôt de bonne heure; alors que nous n'avions pas encore reçu le charmant message de Mgr H. Desmarais. Ne voulant pas en priver nos lecteurs, nous le publions aujourd'hui, bien qu'un peu tardivement.

"Nous voyons poindre l'aurore de la belle fête de Noël, blanche de givre et de lumière, j'allais presque dire avec le poète : "vêtue de probité et de fin lin." N'est-ce pas que nos âmes vont au-devant avec tout un cortège de désirs enflammés ? Chaque année, la Noël nous ramène la Trêve de Dieu... Heures enivrantes, en effet, où l'âme se laisse bercer par le méli-mélo des "hautbois et des musettes", oublie les tristesses et les ennuis de la vie, refait son rêve du passé parmi des espoirs d'avenir... "Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle... Nouvelle agréable", que l'humanité n'a pas tort de toujours apprendre pour la première fois, redite divine qui ne se répète jamais en reprenant sur la même gamme et avec les mêmes envolées d'encens et de mélodie les refrains antiques des Noëls éternellement jeunes.

Fête virginale et pure ! Innocence, joie, espérance et amour, telles sont les notes adorables qui composent les harmonies de Noël et chantent avec les Anges près de la crèche de l'Enfant-Dieu. N'est-ce pas là l'enivrement du bonheur?

Puissent tous ceux que nous aimons reconnaître dans la voix des cloches et les harmonies des orgues, durant la nuit de Noël, ces mêmes notes que l'amitié et la reconnaissance résument en deux mots : Joyeux Noël !

H. DESMARAIS, V. G.

HAUTE APPRÉCIATION

En réponse aux voeux et souhaits que nous exprimions la semaine dernière, dans notre colonne de rédaction, nous sont venues de tous côtés des preuves non équivoques d'attachement à notre oeuvre; mais trop flatteuses pour que nous puissions les reproduire.

Rien, cependant, ne s'oppose à ce que nous mettions sous les yeux du grand public de la Saskatchewan et des autres provinces le noble message, tout imprégné de bon vouloir et de justes vues, que M. le consul de France dans cette partie du Dominion a bien voulu envoyer à toute notre population de langue française par l'intermédiaire du Patriote de l'Ouest :

Consulat de France
dans l'Ouest canadien.

Vancouver,
le 17 décembre 1930.

R. P. J. Tavernier, O. M. I.,
au *Patriote de l'Ouest*,
Prince-Albert (Saskatchewan).

Mon Révérend Père,

Vous avez bien voulu me demander si j'aurais quelque chose à dire dans votre journal à l'occasion de la nouvelle année.

Je suis très heureux de l'occasion qui m'est offerte d'exprimer à votre belle province mes voeux les meilleurs pour 1931. J'ai suivi avec le plus grand intérêt, depuis cinq années, vos efforts pour y améliorer et y étendre l'enseignement du français et, d'accord avec les plus éminentes personnalités de ce pays, j'estime que vous travaillez ainsi, non seulement pour le français, mais pour le plus grand bien du Canada lui-même, auquel la race, et la langue françaises ont apporté un appoint d'une si grande valeur. C'est pourquoi votre oeuvre a toutes nos sympathies et c'est de tout coeur que j'envoie à vous, mon Révérend Père, au *Patriote de l'Ouest* et à ceux qui coopèrent avec vous, c'est-à-dire à toute la population de langue francaise, mon salut le plus cordial et le plus dévoué.

Paul SUZOR,
consul de France
dans l'Ouest canadien.

Générosité de la Société Saint-Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de remettre à S. G. Mgr Prud'homme la jolie somme de $100 pour aider notre digne évêque dans le maintien des oeuvres multiples qui doivent leur existence à son grand coeur d'apôtre.

Il nous fait plaisir de signaler à nos lecteurs le noble geste que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient d'accomplir par l'intermédiaire de son actif et dévoué président, M. Guy Vanier.

Outre les largesses prodiguées dans l'Est, soit au point de vue national, soit au point de vue religieux, la vaillante Société n'oublie pas les compatriotes des provinces anglaises. Nous connaissons sa charité de vieille date pour en avoir bénéficié à plusieurs reprises. Il nous est impossible de relater tout ce qu'elle a fait pour les Franco-Canadiens de la Saskatchewan. Son appui assuré et ses dons fréquents ont travaillé efficacement à notre survivance. Ses encouragements nous ont réconfortés; son exemple nous a entraînés vers la réalisation de grandes choses.

Le Patriote, au nom de tous ses lecteurs, remercie chaleureusement à la suite de Sa Grandeur, la Société et, à l'occasion des Fêtes, lui souhaite succès et longue vie au service des plus chers intérêts de notre race. — *La Rédaction.*

Encore l'orphelinat

L'appel que les Chevaliers de Colomb ont adressé à la charité publique en faveur de l'orphelinat catholique de Prince-Albert, commence à produire ses fruits. Sans doute, les dons ne sont pas venus aussi rapidement qu'il serait désirable. Mais ils nous arrivent d'un peu partout, même de l'Est du Canada. Dans un bon nombre de localités, l'appel a dû être retardé jusqu'en janvier. C'est pourquoi nous retardons la publication des listes de donateurs. En attendant, voici la belle lettre que nous envoie un brave curé de la région du sud, si éprouvée par la sécheresse.

x x x

Sain-tAntoine de Storthoaks
(Saskatchewan)
le 16 décembre 1930.

Monsieur le Secrétaire,

Pour répondre l'invitation de M. S.-J. Devine à propos de *Drive* pour l'orphelinat, je vous envoie un mandat au montant de $26.70 que deux Chevaliers d'ici ont bien voulu ramasser. C'est le mieux que nous puissions faire. Les Chevaliers sont peu nombreux ici. Ce sont à peu près les seuls qui comptent encore; encore appartiennent-ils à deux cercles différents du Manitoba.

Il fallait faire cette collecte rapidement pour avoir quelque chose ici.

Votre dévoué,
(Signée) A.-M. FERLAND, curé.

x

BENNETT A REGINA

Estevan (Saskatchewan). — Le T. Hon. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, adressera la parole à une assemblée publique, dans la salle de l'arsenal de Régina, le 30 décembre au soir.

On est sous l'impression que l'orateur révélera son plan relativement à la vente du blé, la question vitale de l'Ouest.

M. F.-W. Turnbull, membre du parlement fédéral, a reçu cette nouvelle par télégramme du premier ministre.

x

L'opposition libérale de l'Ontario s'est choisi un chef dans la personne de M. Mitchell F. Hepburn.

M. JEAN HARAN EST PROMU

M. Jean Haran, au service de la compagnie d'assurance *Sovereign Life* depuis vingt ans, organisateur de la section française, dont il a été gérant ces dix dernières années, vient d'être promu gérant-général dans la province de Québec.

Les nombreux amis et admirateurs que M. Haran s'est faits dans l'Ouest par sa jovialité, l'intérêt que donne à ses conversations une éducation solide, le feu roulant de ses mots d'esprit, son honnêteté et

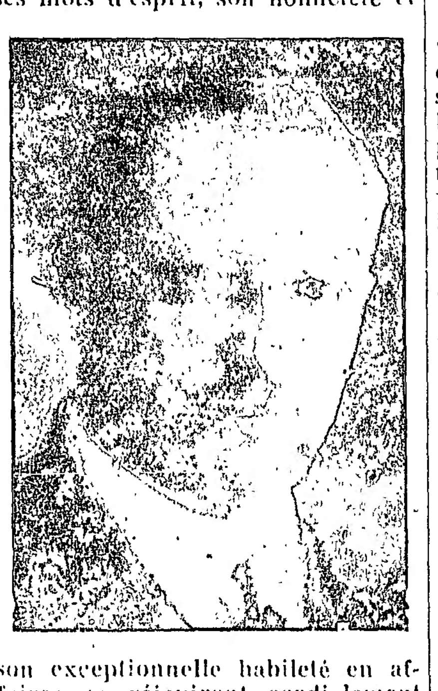

son exceptionnelle habileté en affaires, se réjouiront cordialement de cette promotion bien méritée. Ils regretteront tout de même que l'Ouest perde un homme de cette valeur; et chacun ressentira la privation de sa compagnie toujours si agréable.

Nous apprenons cependant, et avec un vif plaisir, qu'il ne nous quitte pas d'une manière absolue. Car, bien que ses nouvelles fonctions l'obligent à aller résider à Montréal, M. Haran demeure à la tête des agences françaises de l'Ouest et nous reviendra de temps à autre.

En route pour Montréal, il cheminera en compagnie du docteur Michaeljohn, président de la *Sovereign Life.*

x

NOUVELLES

Le gouvernement et les banquiers

Ottawa. — Plusieurs banquiers influents se sont rendus à Ottawa de onne heure lundi après-midi. Ils ont été reçus dans les bureaux de M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada. On croit à une conférence des membres du cabinet et des représentants de l'Association des banquiers au sujet de la crise du blé.

x

M. Vien démisionne

Ottawa. — Le colonel Thomas Vien, député commissaire du bureau des commissaires des chemins de fer a donné sa démission. Il se remet à la pratique du droit à Montréal.

x

La pension des vieillards

Ottawa. — D'après une dépêche de l'*Ottawa Evening Citizen*, l'administration fédérale se chargerait de la pension des vieillards et assumerait toutes les dépenses sans l'aide des provinces. Cette nouvelle législation serait présentée à la Chambre lors de la prochaine session du parlement.

x

Les 12 aviateurs italiens

Kenitra (Maroc). — L'atterissage des douze avions italiens ont causé tout un émoi parmi les habitants de ce pays. Les routes du Sahara étaient sillonnées d'automobiles, de voitures et de cavaliers.

L'esquadron, d'après les ordres du ministre de l'aviation, doit se rendre à Rio-de-Janeiro, à travers l'Atlantique.

x

Nous apprenons que M. Armand Lavergne, député conservateur de Montmagny et vice-président de la Chambre, souffre à l'hôpital des suites de la fracture d'une vertèbre lombaire vieille de quelques années.

Les Activités de l'A. C. F. C.

CONTRIBUTIONS REÇUES.

Shell-River, $28.00; Saint-Victor $25.00. — Sincères remerciements.

SAINT-BRIEUX.

On nous écrit de Saint-Brieux :

Nous avons eu, dimanche soir, l'honneur d'une allocution au sujet et en faveur de la propagation de la langue française, de sa dissémination et de l'amour que nous devrions lui porter.

M. Raymond Denis était venu exprès de Vonda pour nous adresser la parole à l'occasion du concert donné par les institutrices et élèves de Saint-Brieux. Inutile de dire que cette allocution fut chaleureusement applaudie. Le secrétaire de l'A. C. F. C. fut immédiatement prié de provoquer une soirée intime au cours de laquelle M. Denis pourrait donner libre cours à ses idées, convictions, etc.

La soirée fut annoncée pour le lendemain, car M. Denis ne pouvait rester guère longtemps. Or il arriva ce qui était un peu prévu. Le lendemain d'un concert, on veut se reposer. Le vent violent qui menaçait tempête (d'après le baromètre de M. le curé) finit par apeurer quelques-uns et nombreux furent les coups de téléphone apportant des excuses. Nous le regrettons très sincèrement pour ceux qui ne sont pas venus. La salle de l'école des grands était remplie de gens que l'on sentait entièrement dévoués à la cause et prêts à verser leur obole quand le besoin se fait sentir et cela malgré que le carnet de banque ait cessé d'exister.

Notre président nous rendit un compte très détaillé de tout ce qui se passait, surtout depuis les deux dernières années, et nous fit voir que le travail de notre association ne consiste pas seulement à crier sur tous les toits que catholiques et Français nous sommes et devons rester, mais que nous devons être toujours sur la brèche pour combattre les idées et nouvelles erronnées qui viennent d'un peu partout fausser le jugement de nos amis anglais et souvent aussi faire vacciller l'esprit des nôtres. M. Denis se plut à nous montrer le rôle des membres du comité exécutif, ingrat du côté financier mais lucratif du côté résultats obtenus, soit par les affiliations de plus en plus étroites et reconnues nécessaires entre les différents groupes catholiques de la province. Il nous fit aussi voir comment l'appui des autres sociétés en dehors de notre province pouvait nous être donné sans cependant être obligé d'avoir recours à la politique.

Enfin, après avoir donné maintes preuves de la nécessité de l'association, notre président nous démontra que le maintien d'un secrétariat actif, éclairé, prudent, était un rouage des plus important dans notre système d'information et de vulgarisation et que son importance s'était augmentée du fait qu'il semblait servir de modèle aux autres associations soeurs de la province, dans leurs luttes pour leur propre idéal.

Ce n'est donc pas au moment où plusieurs associations de langues autres que la nôtre viennent nous prêter main-forte qu'il faut virer et rentrer au port. Au contraire, donnons à nos pilotes les moyens de continuer le chemin, malgré la tempête et de resserrer les liens d'amitié et de soutien déjà acquis ces deux dernières années.

Louis Demay.

Le vicomte Willingdon vice-roi des Indes

Lord Irwin, vice-roi depuis 1925 — Le successeur de Lord Willingdon — Ce que disent MM. Bennett et Mackenzie-King

Londres. — L'annonce est officielle que Lord Willingdon, gouverneur général du Canada, est nommé vice-roi et gouverneur général des Indes. Il succède à Lord Irwin.

La nouvelle a causé beaucoup de surprise en Angleterre, parce que, bien que le nom de Lord Willingdon ait été mentionné aux débuts de la discussion, on n'en parlait plus dernièrement. Récemment, il était plutôt question du premier ministre anglais, le T. Hon. Ramsay MacDonald.

Malgré l'étonnement, la nomination a produit une approation presque unanime. On s'accorde à dire que Lord Willingdon a non seulement un record de grand succès dans la diplomatie, mais possède une connaissance particulièrement intime de la situation des Indes.

Libéral en politique, il fut gouverneur de Bombay de 1913 à 1919; et de Madras de 1919 à 1924. Dans les deux postes il fit preuve d'un grand tact et d'un grand esprit de conciliation, sans jamais tomber dans la faiblesse.

A l'occasion de cette nomination, on fait l'éloge de Lady Willingdon, qui a été d'un grand secours à son mari par ses manières dignes et attirantes. On rappelle que la nomination de Lord Willingdon comme gouverneur du Canada, en 1926, fut accueillie comme un parfait exemple du *right man in the right place.*

LORD IRWIN VICE-ROI
DEPUIS 1925

Lord Irwin, qui se retire comme vice-roi des Indes, a rempli les fonctions depuis octobre 1925.

Après quatre ans d'administration, durant lesquels il y eut çà et là un peu de malaise chez les natifs, Lord Irwin atteignit parmi eux un degré d'amitié en annonçant, en novembre 1929, que le gouvernement britannique désirait un status de dominion pour les Indes.

Cependant, les conversations qui eurent ensuite lieu entre lui et les chefs nationalistes indiens n'arrivèrent pas à une entente. Puis vinrent les attentats à la vie du vice-roi.

Depuis le commencement de l'année courante, il a dû faire face à la campagne de désobéissance civile dirigée par Mahatma Gandhi, lequel lui a fait tenir comme ultimatum que la campagne poursuivrait le vice-roi jusqu'au bout.

Malgré tout ce conflit d'opinions Gandhi avait un grand respect pour Lord Irwin, lui écrivant ses regrets à propos des explosions de violence relatives à la campagne de désobéissance.

Lord Irwin s'est efforcé de maintenir l'ordre et de favoriser l'amitié entre les natifs et les britanniques. Il entra, au printemps dernier, dans de longues négociations avec Gandhi, dans des buts de pacification. Mais finalement il ne crut pas devoir accéder aux demandes des chefs indiens. Le mois dernier, il envoya à la conférence de la Table ronde, à Londres, un rapport préconisant des changements progressifs dans les Indes.

LE SUCCESSEUR
DE LORD WILLINGDON

Ottawa. — Dans la capitale canadienne, on fait des conjectures sur le successeur de Lord Willingdon à Ottawa. On pense que la nomination n'a pas encore été faite, mais que le nouvel élu ne sera pas un Canadien.

La rumeur suggère divers noms : le duc d'Atholl, le marquis de Lothian, le comte de Cromer, le comte d'Athlone.

CE QUE DISENT MM. BENNETT
ET MACKENZIE-KING

"Le gouvernement de Sa Majesté en Angleterre, dit le T. Hon. R.-B. Bennett, m'annonce qu'il a plu au Roi d'approuver que le vicomte Willingdon, G. C. S. I., G. C. M. G., G. B. E., gouverneur-général du Canada, soit nommé vice-roi des Indes, pour succéder au T. Hon. Lord Irwin, G. C. S. I., G. C. I. E.

"Cela forcera Lord Willingdon à quitter le Canada avant la fin de son terme d'office. La date de son départ n'a pas encore été fixée."

"Je pense que c'est une excellente nomination, a dit le T. Hon. Mackenzie-King, parlant de la nomination de Lord Willingdon comme vice-roi des Indes. Je ne crois pas qu'il eût été possible de faire un meilleur choix."

Représentants des gouvernements britannique et étrangers au Canada

Par les soins du ministère des Affaires extérieures, une brochure datée d'octobre 1930 nous fait connaitre les représentants, en Canada, de la Grande-Bretagne et des pays étrangers, avec noms et titres, places de résidence et date de nomination.

Nous en extrayons les informations suivantes :

I — Représentant au Canada du gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne et Irlande du Nord.

Bureau du haut commissaire (établi 1928). Wellington Chambers, Ottawa.

Haut commissaire au Canada du gouvernement de Sa Majesté en le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord : Sir William H. Clark, K. C. S. I., K. C. M. G.

Premier secrétaire : M. R.-H. Hadow, M. C.

Premier secrétaire : M. P. Liesching.

II — Représentants diplomatiques au Canada

Légation des Etats-Unis d'Amérique (établie 1927), rue Wellington Ottawa.

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire : L'Hon. Hanford MacNeider.

Premier secrétaire : M. B. Reath Biggs.

Troisièem secrétaire : M. James C. H. Bonbright.

Attaché commercial : M. Lynn W. Meekins.

Attaché commercial adjoint : M. O.-B. North.

Légation de France (établie 1938), 140, rue Wellington, Ottawa.

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire : —

Secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires : M. Henri Coursier.

Secrétaire archiviste : M. Yves Corson.

Attaché commercial : M. Henri de Clerval.

Légation du Japon (établie 1928), rue Wellington, Ottawa.

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire : M. Iyemasa Tokuwaga.

Premier secrétaire : M. Yoshio Iwate.

Troisième secrétaire : M. Kiyoshi Fukui.

Chancelier : M. Kenzo Yokoh.

Chancelier : M. Shichiro Suzuki.

III — Les nations représentées au Canada par des consuls, vice-consuls ou agents consulaires sont les suivantes :

Allemagne — Montréal (Québec); Winnipeg (Manitoba).

République argentine. — Halifax (Nouvelle-Ecosse); Montréal (Québec); Ottawa (Ontario); Québec (Québec); Saint-Jean (Nouveau-Brunswick); Toronto (Ontario).

Vancouver (Colombie-anglaise) et Victoria (Colombie-anglaise).

Autriche. — Montréal (Québec), Ottawa (Ontario).

Belgique. — Halifax (Nouvelle-Ecosse), Montréal (Québec), Ottawa (Ontario), Prince-Rupert (Colombie anglaise), Québec (Québec) Régina (Saskatchewan), Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), Toronto (Ontario), Vancouver (Colombie anglaise), Victoria (Colombie anglaise), Winnipeg (Manitoba).

Bolivie. — Montréal (Québec), Victoria (Colombie anglaise).

Brésil. — Gaspé (Québec), Halifax (Nouvelle-Ecosse), Montréal (Québec), Québec (Québec), Toronto (Ontario), Vancouver (Colombie anglaise).

Chili. — Montréal (Qué.), Ottawa (Ont.), Toronto (Ont.(, Vancouver (C.-B.).

Chine. — Ottawa (Ont.), Vancouver (C.-B.).

Colombie. — Montréal (Qué.), Vancouver (C.-B.).

Costa-Rica. — Montreal (P.-Q.), Vancouver (C.-B.).

Cuba. — Halifax (N.-E.), Ottawa (Ont.), Saint-Jean (N.-B.).

Danemark. — Calgary (Alta), Edmonton (Alta), Halifax (N.-E.), Montréal (Qué.), Montréal (Qué.), Port-Arthur (Ont.), Québec (Qué.), Saint-Jean (N.-B.), Régina (Sask.), Toronto (Ont.), Vancouver (C.-B.), Winnipeg (Man.).

République dominicaine. — Halifax (N.-E.), Montréal (P. Q.), Toronto (Ont.).

Equateur. — Montréal (Qué.), Vancouver (C.-B.).

Espagne. — Halifax (N.-E.), Montréal (Qué.), Toronto (Ont.), Vancouver (C.-B.).

Estonie. — Montréal (Qué.).

Etats-Unis. — Annapolis (N.-E.), Bathurst (N.-B.), Beebe-Junction (Qué.), Calgary (Alta), Charlottetown (I.-P.-E.), Edmonton (Alta), Fernie (C.-B.), Fort-William (Ont.) Fredericton (N.-B.), Halifax (N. E.), Hamilton (Ont.), Kingston (Ont.), London (Ontario), Lunenburg (N.-E.), Moncton (N.-B.), Montréal (Qué.), Nanaimo (C.-B.), Newcastle (N.-B.), Niagara-Falls (Ont.), Ottawa (Ont.), Port-Arthur (Ont.), Prince-Rupert (C.-B.), Québec (Qué.), Rivière-du-Loup (P.-Q.), Régina (Sask.), Sarnia (Ont.), Sault-Sainte-Marie (Ont.), Sherbrooke (Qué.), Summerside (I.-P.-E.), Sydney (N.-E.), Saint-Jean (N. B.), Saint-Léonard (N.-B.), St. Stephen (N.-B.), Toronto (Ont.), Vancouver (C.-B.), Victoria (C.-B.) Windsor (Ont.), Winnipeg (Man.), Yarmouth (N.-E.).

Finlande. — Copper-Cliff (Ont.), Montréal (Qué.), Port-Arthur (Ont) Saint-Jean (N.-B.), Toronto (C.-B.) Winnipeg (Man.).

Grèce. — Montréal (Qué.), Toronto (Ont.).

Guatemala. — Montréal (Qué.), Québec (Qué.), Toronto (Ont.), Vancouver (C.-B.), Winnipeg (Man.).

Haïti. — Halifax (N.-E.), Montréal (Qué.), Toronto (Ont.).

Honduras. — Montréal (Qué.), Toronto (Ont.).

Hongrie. — Montréal (Qué.), Winnipeg (Man.).

Italie. — Edmonton (Alta), Fernie (C.-B.), Fort-William (Ont.), Halifax (N.-E.), Montréal (Qué.), Ottawa (Ont.), Québec (Qué.), Saint-Jean (N.-B.), Sudbury (Ont.) Sydney (N.-E.), Toronto (Ont.), Vancouver (C.-B.).

Japon. — Ottawa (Ont.), Vancouver (C.-B.).

Lettonie. — Halifax (N.-E.), Londres (Aggl.), Montréal (Qué.), Vancouver (C.-B.).

Libéria. — Halifax (N.-E.).

Luxembourg. — Québec (Qué.).

Mexique. — Montréal (Qué.), Toronto (Ont.), Vancouver (C.-B.) Winnipeg (Man.).

Monaco. — Montréal (Qué.).

Nicaragua. — Montréal (Qué.), Québec (Qué.).

Norvège. — Campbelton (N.-B.), Camrose (Alta), Halifax (N.-E.), Louisbourg (N.-E.), Estevan (Sask.), Montréal (Qué.), Nanaimo (C.-B.), Newcastle (N.-B.), North-Sydney (N.-E.), Outlook (Sask.), Port-Arthur (Ont.), Prince-Rupert (C.-B.), Québec (Qué.), Saint-Jean (N.-B.), Sydney (N.-E.), Toronto (Ont.), Vancouver (C.-B.), Victoria (C.-B.), Winnipeg (Man.).

Panama. — Halifax (N.-E.), Montréal (Qué.), Toronto (Ont.), Vancouver (C.-B.).

Paraguay. — Montréal (P. Q.), Québec (Qué.), Toronto (Ont.), Vancouver (C.-B.), Winnipeg (Man.).

Pays-Bas. — Calgary (Alta), Halifax (N.-E.), Montréal (Qué.), St-Jean (N.-B.), Sydney (N.-E.), Toronto (Ont.), Vancouver (C.-B.), Winnipeg (Man.).

Pérou. — Montréal (Qué.), Québec (Qué.), Toronto (Ont.), Vancouver (C.-B.).

Pologne. — Montréal (Qué.), Winnipeg (Man.).

Portugal. — Halifax (N.-E.), Montréal (Qué.), North-Sydney (N.-E.), Rimouski (Qué.), Saint-Jean (N.-B.), Toronto (Ont.).

Roumanie. — Montréal (Qué.).

Salvador. — Montréal (Qué.).

Siam. — Vancouver (C.-B.).

Suède. — Calgary (Alta), Chatham (N.-B.), Dawson (T.-Y.), Edmonton (Alta), Halifax (N.-E.), Montréal (Qué.), Newcastle (N.-B.); Port-Arthur et Fort-William (Ont.), Prince-Rupert (C.-B.), Québec (Qué.), Richibuctou (N.-B.), Sydney et North-Sydney (N.-E.), Saint-Jean (N.-B.), Vancouver (C.-B.), Winnipeg (Man.), Toronto (Ont.).

Suisse. — Montréal (Qué.), Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.), Vancouver (C.-B.).

Tchécoslovaquie. — Fort-William (Ont.), Montréal (Qué.), Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.).

Uruguay. — Halifax (N.-E.), Montréal (Qué.), Saint-Jean (N.-B.), Vancouver (C.-B.).

Vénézuéla. — Halifax (N.-E.), Montréal (Qué.), Toronto (Ont.), Vancouver (C.-B.).

Yougoslavie. — Montréal (Qué.).

CONSULS FRANCAIS

La France a deux consuls en Canada : M. Paul Suzor, pour l'Ouest ; il fut nommé en 1925 et réside à Vancouver; M. E. Carteron, pour l'Est et le Manitoba : il fut nommé en 1928 et réside à Montréal.

Voici la liste des agents consulaires français, avec la date de leur nomination et le nom de la ville où ils résident :

M. R. de Saint-Victor (1913), Québec (Québec);

M. S.-M. Jean, agent consulaire intérimaire (1922), Régina (Saskatchewan);

M. Ed. Lacroix (1909), North-Sydney (Nouvelle-Ecosse);

Docteur J.-P. Des Rosiers (1930) Saskatoon (Saskatchewan);

M. W.-H. Harrison (1924), Saint Jean (Nouveau-Brunswick);

M. A. Paturel (1929), Summerside et Charlottetown (Ile-du-Prince-Edouard);

M. C.-E. Rochereau de la Sablière (1908), Toronto (Ontario);

M. J.-H. Bourgouin (1916), Winnipeg (Manitoba).

queurs de ce concours ont été proclamé immédiatement après. M. Raoul E. Nadeau, jeune baryton de New-York, a obtenu le premier prix ($5 000) pour les jeunes gens et Mlle Carol Deis, soprano de Dayton, Iowa, s'est classée première chez les jeunes filles.

M. Raoul Nadeau est natif du Canada. Son succès rejaillit sur tous ses compatriotes franco-américains.

Le concours qui a pris fin s'est fait dans toutes les parties des Etats-Unis et des milliers de jeunes gens y ont pris part.

x

L'immigration canadienne aux Etats-Unis diminue

Le secrétariat d'Etat, qui appuie le désir du président Hoover pour une plus grande flexibilité et une meilleure sélectivité dans les règlements de l'Immigration, annonce que l'immigration canadienne a diminué de 50 pour cent au cours du mois de novembre, par rapport au mois d'octobre. Ce département tente de démontrer que la stricte interprétation de la clause des "charges publiques" dans la présente loi, rend inutile toute autre action drastique. Un total de 808 visa seulement a été émis en novembre à des Canadiens entrant aux Etats-Unis, contre 1 608 en octobre.

x

DIVORCES

Ottawa. — Jusqu'à date, le comité des divorces du Sénat n'a reçu que seize requêtes, toutes de la province de Québec, dont quatorze de la ville de Montréal et deux de la ville d'Outremont. Grâce à l'établissement d'un tribunal de divorce en Ontario, le comité sénatorial sera soulagé du plus grand nombre des causes qu'il était jusqu'ici appelé à juger. L'an dernier, à pareille date, il y avait 154 requêtes dont 132 de la province d'Ontario et 22 de la province de Québec.

x

Sir Robert Borden n'accepterait pas le poste

Ottawa. — Dans un communiqué qu'il a remis aux journaux, Sir Robert Laird Borden, ancien premier ministre du Canada, dont le nom a déjà été mentionné comme prochain gouverneur-général du Canada, a déclaré qu'il ne désire pas cette position et qu'il ne pourrait même pas l'accepter, si elle lui était offerte.

Il rappelle qu'en août dernier, au cours d'une entrevue à Londres, il avait déjà déclaré que c'était là son intention. Il a aussi appelé qu'en 1919, alors qu'il était premier ministre du Dominion, il a suggéré à Lloyd George que le choix d'un gouverneur général pour ce Dominion ne devrait pas se limiter à l'Angleterre. Par la suite cette suggestion a été acceptée dans le cas de l'Etat lire d'Irlande et ensuite dans le cas de l'Australie.

x

ERREUR REGRETTABLE

Nos lecteurs ont pu remarquer qu'une annonce du cigare *Peg Top* a récemment paru dans nos colonnes en anglais. Cette insertion a été faite par suite d'une erreur de l'atelier de clichage qui, dans la hâte du travail de la saison de Noël, nous a fait parvenir des clichés qui étaient destinés à des journaux anglais. Nous regrettons d'autant plus cette erreur que la maison Grothé, qui abrique le *Peg Top*, s'applique toujours à fournir une publicité française bien au point et ne manque jamais une occasion de fair evaloir les droits de norte langue.

x

Menteur:

La maman — Rémi, comment aimes-tu ton professeur ?

Rémi, 6 ans. — Très gentil. Seulement, c'est un menteur !..

La maman. — Comment ça ?

Rémi. — Oui, il a dit hier que 6 et 3 font 9. Aujourd'hui, il nous dit que c'est 4 et 5 qui font neuf.

Consolation !

— Un auto a failli m'écraser, et l'on m'a traité d'imbécile !..

— Est-ce qu'on te connaissait ?..

x x x

Chez le dentiste.

— Vous avez tort, Monsieur, de ne pas suivre mon traitement!... Vous allez perdre toutes vos dents !

— Vous croyez ?

— Oui, et ensuite, vous vous en mordrez les pouces !..

UN RESULTAT REMARQUABLE

Mme W. Breur, de South-Tacoma (Washington), écrit : "La foi et la confiance que j'avais mise dans le Novoro du docteur Pierre ne furent point déçues. En vérité, le résultat fut miraculeux. Pendant des années, j'avais souffert de douleurs dans l'abdomen, le dos et les jambes. J'étais souvent incapable de marcher. Les traitements médicaux avaient été inutiles. Après quelques doses de Novoro du docteur Pierre, j'éprouvai un grand soulagement et, quand les impuretés furent éliminées de mon corps, je me sentis si légère que j'avais peine à me reconnaître moi-même." Cette salutaire préparation à base d'herbes médicinales corrige les éliminations défectueuses et facilite l'assimilation des éléments nutritifs. Ce n'est pas un article de droguerie; pour renseignements écrire au docteur Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

MESSIEURS
Protégez-VOUS
Toujours les PILULES MORO Pour les HOMMES
MAUX DE REINS / MAUX DE TETE / EPUISEMENT
MAUVAISE DIGESTION / RHUMATISME / MANQUE D'APPETIT
Traitement: de 2½ A 5 CENTS par jour... suivant l'âge
Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

Craignez les profits faciles

Ne prêtez pas l'oreille à ceux qui font miroiter devant vos yeux les perspectives de vous enrichir rapidement et veulent hâter une décision que vous regretterez—un placement sûr n'a jamais besoin d'être hâté.

En attendant, le Département d'Epargne de notre Banque est un endroit sûr et profitable pour y déposer votre argent.

Vous préférerez faire affaires à la Banque Royale

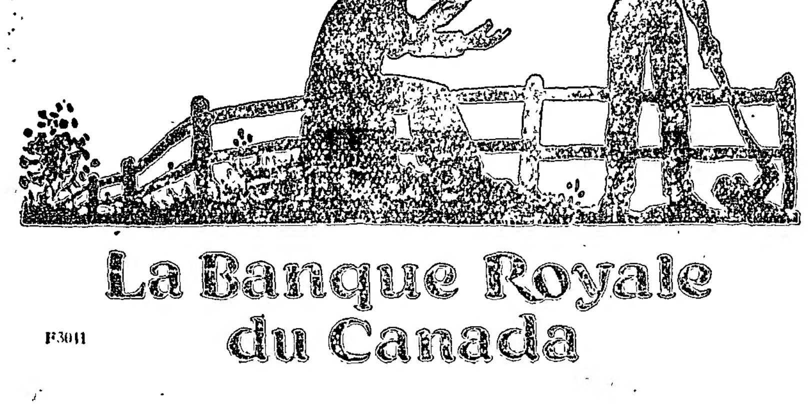

La Banque Royale du Canada

F3011

La Compagnie Canadian Utilities Ltd.

La Compagnie *Canadian Utilities Ltd.* fait à la ville de Prince-Albert l'alléchante proposition qui peut se résumer comme suit :

Elle offre d'acheter pour la somme de $ 875 000 l'installation d'énergie électrique (lumière, orce et chauffage) que possède aujourd'hui la ville. Elle s'engage en outre à dépenser, dans l'intervalle de deux ans, au moins $ 200 000 pour améliorer et développer la dite installation. Dans le contrat ne serait pas inclus le service d'eau dont le conseil de ville dit ne pas vouloir se dessaisir.

En retour, la Compagnie demande une franchise de dix ans pour vendre l'électricité qu'elle produira.

Une clause du contrat prévoit que la *Canadian Utilities Ltd.* achètera la force hydraulique de *Horse Shoe Bend*, si elle peut par là produire l'électricité à meilleur compte qu'au moyen de charbon en ville.

Il est entendu que jamais la dite Compagnie n'aura recours au gouvernement pour obtenir une hausse des taux de ses prix d'électricité.

La ville aura de grands avantages. En effet, la Compagnie lui paiera en taxes 5 pour cent de ses recettes brutes : ce qui ne sera pas au-dessous de $ 150 000 en dix ans.

De plus la ville aura le privilège de rachat au bout de dix ans, au prix que la Compagnie paie aujourd'hui, plus les dépenses d'amélioration et un intérêt de 10 pour cent sur ces sommes. Il ne sera pas question de ranchise.

La ville de Prince-Albert devra toujours être l'endroit où la Compagnie aura son installation principale d'électricité pour le nord de la Saskatchewan.

On estime que par la seule baisse des taux amenée par ce contrat, la ville économisera en dix ans la belle somme de $ 357 000.

D'un autre côté, si la ville de Prince-Albert ne vend pas son système de force électrique, elle devra dans le cours de dix ans, dépenser pour l'entretien $ 750 000.

Mais si elle vend, après avoir payé la dette qui pèse sur le système, il restera environ la somme de $ 602 000. Et cette somme ne pourra pas être gaspillée follement par aucun conseil de ville, parce que toute dépense sera soumise à l'approbation d'un bureau du gouvernement local : ce qui protège la ville.

Placée à 5 pour cent, cette somme donnera à peu près $ 779 400, en plus de l'avantage de la réduction des taux et des taxes payées par la Compagnie.

Valeur totale à la ville : un million 300 000 dollars.

Ce dont manque Prince-Albert, c'est du capital. La Compagnie *Canadian Utilities Ltd.* en amène. Cette même Compagnie, par le fait de l'argent considérable qu'elle place ici, ne peut pas ne pas être très intéressée au développement de Prince-Albert, l'extension de son commerce et de ses industries, l'agrandissement et la prospérité de la ville.

W.-J. MURPHY,
un directeur.

Nouvelles

GENEROSITE DU C. N. R.

Montréal. — Se rendant aux désirs de nombre de membres du clergé catholique, le Canadien National mettra à la disposition d'un comité un refuge de jour pour les vieux et les invalides.

S. G. Mgr Gauthier parlant à l'assemblée générale de la Saint-Vincent-de-Paul, a recommandé l'aide aux sans-travail comme moyen de mettre fin à la propagande communiste.

x

L'Université de Louvain a gain de cause

Bruxelles. — La Cour d'appel a rendu jugement en faveur de l'Université de Louvain contre l'architecte américain Whitney Warren. L'Université, dans cette cause, demandait la suppression de l'inscription "Détruite par la fureur teutonne, restaurée par la générosité américaine", que l'architecte avait fait placer sur la façade de l'édifice universitaire. L'Université s'objectait à l'inscription parce qu'elle la considérait de nature à perpétuer les haines nées de la guerre.

La Nouvelle-Ecosse et la sécession

Canning (Nouvelle-Ecosse). — Un nouveau parti vient de se constituer dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Il s'est donné comme mission la revendication de droits plus étendus pour la province et le contrôle sur la douane, les taxes et les revenus; bref, le nouveau parti demande la sécession de la Nouvelle-Ecosse du reste du Dominion.

John Hatfield est à la tête du mouvement. D'après la nouvelle politique, on n'encouragera que les candidats favorables à la sécession.

Il n'entend pas blâmer un parti en particulier. Pour lui, libéraux et conservateurs ont mal servi les intérêts de la province. Il ne veut pas non plus amoindrir le respect des gens de la Nouvelle-Ecosse envers Sa Majesté le Roi. Au contraire, il veut la loyauté sincère envers la Couronne.

x

Un Franco-Américain gagne le premier prix

New-York. — Le quatrième concours annuel de la Fondation Atwater Kent, ouvert à tous les chanteurs amateurs de 19 à 25 ans s'est terminé le 14 décembre. Les vain-

Le Café par Excellence

Repas servis à toute heure

L'excellence de notre cuisine et l'efficacité du service est le secret de notre succès.

Central Hotel & Cafe

KONG KEE, Propriétaire

Ave Centrale — Prince-Albert — Téléphone 2967

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Modern Bread Company, Ltd.
PAIN SOM-MOR
Chez tous les épiciers. Envoyez votre commande
DEVENEZ NOTRE AGENT
Tél: 2838. Prince-Albert, Sask.

TED MATHESON, LTD.
QUALITE A PRIX MODERES
VETEMENTS D'HOMMES
Près de la Banque Royale
PRINCE-ALBERT, SASK

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE TEINTURE
adressez-vous à
HENRI MELIS
48, 14ème RUE OUEST
Téléphone 2821
NETTOYAGE A SEC D'HABITS POUR HOMMES
$1.00
MAISON BELGE
TRAVAIL SOIGNE
LAVAGE A SEC
PRIX MODERES
PRINCE-ALBERT, SASK.

THE Prince Albert Mfg Company, Limited
Faites poser des fenêtres à votre verandah, nous ferons ce travail pour vous.
Ameublement d'Église, de magasins et de bureaux.
Nous refaisons les planchers et toutes espèces de travaux de menuiserie ou d'ébénisterie.
TELEPHONES
Jour, 3275 Nuit, 2813

L'Assurance-Vie GREAT WEST émet tous les genres de polices aux taux les plus bas.
Polices sur revenus - Polices pour enfants - Bons pour familles ou subordonnés - Annuités - Dotations, 2 à 40 ans.
Représentants
C. J. BROSTROM, C.L.U.
Domrémy — Hoey
J.-A. BRODEUR — L.-A. BOILEAU

LOTS DE VILLE
Fermes dans districts de Prince-Albert, Albertville, Debden et Domrémy
ASSURANCE de TOUT GENRE
Ecrivez ou téléphonez pour renseignements
Bradshaw-Holroyde Agencies, Ltd.
Chambre 4-5-6-7 Banque de Commerce
PRINCE-ALBERT, SASK.

JOHN DAISLEY
Plombier Expert en Chauffage
Réparations faites promptement
Nous sommes heureux de donner estimés pour ouvrages neufs
Le meilleur matériel, le meilleur ouvrage
111, 14ème Rue Ouest
Téléphone 2201. Prince-Albert

LA BONNE PRESSE LTEE
Impressions de tous genres
Travail Soigné - Prix modérés

LE PATRIOTE
Le seul journal qui prend à coeur les intérêts des Franco-Canadiens
Abonnez-vous, Faites-le vivre!

Fondée en 1891
Tannerie: 1704 rue Iberville
Daoust, Lalonde & Co., LIMITED
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
Tanneurs et Corroyeurs
BUREAU ET FABRIQUE
45 à 49 Carré Victoria
MONTREAL, QUEBEC

Monuments
N. PIROTTON
385-391 rue Dubuc
ST-BONIFACE - - MAN.
Monument en pierre, 3 pieds 8 pouces de hauteur; poids 330 livres. Prix $29.00
Photos seront envoyées sur demande

REGARDEZ VOS CHAUSSURES
Considérez-vous que vos chaussures peuvent encore vous durer l'hiver, ne pensez-vous pas qu'elles seraient plus chaudes si vous leur feriez appliquer des semelles, pas nécessairement épaisses, mais un cuir ELK chaud et très confortable; VENEZ ET INFORMEZ-VOUS.
Les patinoires seront bientôt ouvertes, vos patins sont-ils en bon état pour la saison? Si non, apportez-les chez HOUNSELL et faites les réparer et affiler. Nous avons des fausses-semelles en feutre, en liège et en poil de renne à 25c la paire. Nous avons aussi des lacets, courroies et des supports "Lea" pour chaussures à patins.
W. G. HOUNSELL
MITCHELL BLOCK
Avenue Centrale et 11ème rue
PRINCE-ALBERT, SASK.

J. P. DESROCHERS
Entrepreneur en Construction
Plans et devis fournis sur demande;
Soumissions gratis.
Bureau-chef: 10747—93ème rue,
EDMONTON, ALTA.

HAMILTON'S LIMITED
M. C. Hamilton, Gérant-Directeur
Entrepreneurs de pompes funèbres
25 11ème rue E. Tél: 3065—3223
PRINCE-ALBERT, SASK.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

BELL'S LTD.
Manufacturiers de "Bell's Laying Mash" pour poules couveuses. Fleur. grains de semence, etc.
TEL: 2701 — 102, 8ème rue Est.
PRINCE-ALBERT, SASK.

BALDWIN HOTEL
2ème avenue sud, Saskatoon, Sask.
Central, Propre Confortable, service courtois
Plan américain—Plan européen
$3.00 en montant $1.50 par jour
Chambres avec douches
20 Salles de bain

Monuments funéraires
de toutes descriptions ....
J. O. BRUNET
414 rue Taché, St-Boniface, Man.
Demandez notre catalogue

Savez-vous que . . .

Le Canada a à son service 500 avions et 72 aérodromes.

x x x

Les Etats-Unis ont plus de deux billions de dollars investis au Canada.

x x x

Le Canadien National a dépensé plus de cent millions de dollars en achats de matériaux et accessoires nécessités pour l'entretien du réseau.

x x x

Depuis cent ans, la province d'Ontario a ses concours de labour.

x x x

Plus de six cents colons se sont établis sur des terres, le long de la ligne principale du Canadien National, dans la région de Cochrane, au nord d'Ontario, l'année dernière.

x x x

Le Canada surpasse tous les autres pays pour la qualité des oeufs inspectés par le gouvernement et classés d'après les règlements en vigueur dans tout le Dominion.

x x x

Durant quinze ans, la province du Manitoba a expédié plus de 20 millions de dollars de beurre de crêmerie sur les marchés extérieurs. Cette année, soixante chars ont été expédiés à la ville de Toronto.

x x x

Montréal, la plus grande ville du Canada, consume journellement 100 tonnes de boeuf. Cela exige 125 000 têtes de bétail pesant 600 livres, apprêtées, pour satisfaire cette demande. La ville de Toronto en consume presque autant.

x x x

Le Nouveau-Brunswick, qui fournit des milliers d'arbres de Noël à différents endroits du Canada et des Etats-Unis, a déjà expédié plus de 250 chars.

x x x

C'est la deuxième fois qu'un Canadien est élu président de l'Exposition internationale de Chicago. Le nouveau président est M. Percy W. Abbott, déjà président et gérant de l'Association de l'Exposition d'Edmonton (Alberta). L'ex-président canadien était M. J.-G. Kent, gérant général de l'Exposition du Canadien National à Toronto.

x x x

D'après des statistiques récentes, il y a 350 systèmes différents de magasins en série au Canada.

Le Canada a obtenu la médaille d'or à l'*Ideal Home's Exhibition*, tenue à Edinburg, en Ecosse.

x x x

La Saskatchewan a remporté le championnat pour le beurre de crêmerie à l'Exposition de Toronto, en novembre, et 64 pour cent des prix pour le plus beau blé Durum dur du printemps ont été décernés à cette province lors de l'Exposition internationale de Chicago.

x x x

La *Campbell Soup Co.*, puissante compagnie américaine, va construire à Toronto une succursale de $2 000 000 qui emploiera plus de 300 hommes.

x x x

La grande route internationale, à travers le Canada, est en construction. Déjà plusieurs sections de la dite grande route ont été complétées par les différentes provinces.

x x x

Le Canada a plusieurs hebdomadaires très bien rédigés. Le *Simcoe Ontario Reformer* a obtenu le trophée comme étant la publication hebdomadaire la plus progressive.

x x x

La province du Manitoba est fière des progrès réalisés dans la production du miel. Bien qu'une province des Prairies, elle détient le record de la plus grande production de miel par ruche de toutes les provinces du Canada. Le Manitoa produit plus de quatre millions de livres de miel annuellement.

x x x

L'exportation des pommes canadiennes accuse un eaugmentation considérable, sur les années précédentes. A la mi-novembre, le Canada avait déjà expédié 100 000 barils, 9 000 moitiés de barils et 400 000 boites de plus que la quantité exportée en 1929 durant la même période.

x x x

Une somme additionnelle de $150 000 a été distribuée par la *Canadian Cooperative Wool Growers* aux producteurs de laine de l'Ouest, qui ont vendu leur produit par l'entremise de la Coopérative. Cet argent constitue le paiement extra dû aux producteurs, grâce à l'heureuse réussite de la vente de leur laine.

x x x

Peu de gens apprécie la valeur en argent sonnant de l'agriculture au Canada. Les statisticiens canadiens évaluent la richesse de cette industrie à $7 978 633 000 pour l'année 1929. Leur calcul est réparti comme suit: terre, $3 316 061-000; bâtisses, $382 684 000; accessoires et machineries, $665 172-000; bétail, $864 167 000; volailles $63 854 000; animaux à fourrures sur fermes, $19 477 000; rendement agricole, $1 667 218 000.

L'OBSERVATEUR.

CONTE DE NOEL.

La Noël du Père Guenille

Par MARIELLE

Dans sa vieille *barouche* grise, tirée par un cheval dont la lenteur accuse une antiquité vénérable, le Père Guenille *fait sa tournée.* Tour à tour, printemps et automne le ramènent fidèlement. Qui donc est-il, ce mystérieux vieillard, au regard doux et tranquille, dont on ignore le nom et le passé ? Nul ne sait où il va ni d'où il vient au paisible petit village de Saint-Gilles. Seulement, comme, après avoir demandé l'aumône, il ajoute invariablement : "Si vous aviez quelques vieilles guenilles à me donner, ça me rendrait bien service", quelque gamin malicieux, un jour, l'a surnommé *le Père Guénille;* le mot fit fortune et le nom lui est resté.

Si, à la campagne, on donne de bon coeur "pour l'amour de Dieu", cela n'empêche pas nos habitants de s'intéresser aux miséreux, et volontiers, ils les font causer. Leur bonté native a de ces intuitions délicates; de satisfaire un peu le besoin d'expansion inhérent à toute âme humaine, rend le pauvre plus résigné; il accepte mieux son sort quand il voit qu'on le traite en frère et non en paria.

A cet intérêt, qu'il se joigne une pointe de curiosité, je ne le nierais pas... la Canadienne, en général, prétend que si elle a bonne langue, elle sait du moins s'en servir !

La taciturnité du Père Guénille ne favorisait pas les commérages, mais son mutisme absolu sur son passé et sa famille intriguait un peu, tout de même ! On avait bien essayé de lever le voile par des mots vagues, des allusions discrètes; jamais rien n'avait trahi le mystère et — comme le paysan de chez nous, s'il est causant et hospitalier, n'est pas indiscret — devant ce parti pris évident de garder le silence, l'on n'insistait pas.

Seulement, après son passage, on en jasait à la veillée. Les suppositions les plus hasardées, les hypothèses les plus saugrenues avaient libre cours; puis, le temps passait et l'on oubliait le pauvre vieux... jusqu'à la prochaine saison !

Or, cet automne, le froid est vif, et quand le Père Guénille revient, une mince couche de neige couvre les champs. Suivant sa vieille habitude; il dine au presbytère et, pour l'égayer un peu, le bon curé dit en plaisantant : "Belle perspective pour la Noël; les enfants auront une belle fête si la neiie dure." Mais il s'arrête surpris devant le ton âpre et changé du vieillard qui répond, haussant les épaules : "Il n'y a pas de Noël pour les malheureux ! Les riches, eux, peuvent gâter leurs petits, mais la fête est deux fois tristes chez les pauvres!" On dirait qu'un immense regret vibre dans sa voix !.. Mais, comme s'il craint d'en avoir trop dit il se tait brusquement et finit son repas sans ajouter un mot.

Toujours en quête de bienfaisance et soupçonnant une détresse pire qu'elle ne paraît, le bon prêtre fait entrer le pauvre vieux dans son cabinet et délicatement le questionne. Bribe par bribe, il parvient à lui arracher son douloureux secret et à reconstituer le passé. Etait-ce possible !.. Comme les autres, il avait toujours cru que le Père Guénille vivait seul et que le produit de sa quête suffisait amplement à tous ses besoins. Avec une stupéfaction sans borne, il apprend, aujourd'hui, que le vieux *quêteux* n'est autre que M. Mérian, le fils d'un ancien commerçant du village qui partit pour s'établir à la ville voisine, il y a près de cinquante ans. Retiré des affaires avec une large aisance, il coulait d'heureux jours lorsque le malheur vint le surprendre : son unique fils mourut, lui laissant la charge de six petits enfants. Puis, comme "un malheur n'arrive jamais seul", la compagnie où il avait engagé la majeure partie de ses capitaux, fit faillite, causant sa ruine presque complète. Pour cacher sa détresse, avec l'argent sauvé du naufrage, il avait acheté une humble maisonnette au fond de la campagne. Les premiers temps, tout alla bien; la bru s'était courageusement mise au travail; lui s'employait à quelques petits travaux ici ou là et cultivait leur modeste jardin. Tant bien que mal, on parvenait à vivre lorsqu'une nouvelle épreuve, plus rude que les autres l'avait frappé : dans une malheureuse chute, sa bru était devenue infirme et ne marchait plus qu'avec difficulté. A la place du salaire qu'elle gagnait, c'était une nouvelle charge ajoutée aux autres. Vieilli de dix ans par ce nouveau malheur, incapable de tout travail, c'était la misère noire dans toute sa dure réalité. Le vieillard s'était fait mendiant pour nourrir les orphelins et comme les ressources étaient maigres, il avait eu la bonne idée de demander des guenilles. La mère déployait toute son ingéniosité pour vêtir les enfants avec les chiffons ainsi obtenus.

On avait des habits faits de morceaux différents — véritables manteaux d'arlequin — des couvertures bigarrées, c'est vrai; du moins, on parvenait à se garantir des morsures de la bise glaciale. Mais en hiver surtout, on jeunait souvent et, termina le pauvre vieux, "vous comprenez que les jours de fête n'apportent qu'une amertume de plus quand c'est à peine si l'on ne meurt pas de faim !"

Le récit d'une telle misère émut fortement le coeur du vieux prêtre; doucement il encourage le vieillard, lui fait entrevoir des jours meilleurs, car le bon Dieu récompensera sûrement son dévouement un jour ou l'autre; il verra à faire quelque chose pour lui et l'aidera de tout son pouvoir. Au départ, il lui glisse une large aumône pour parer aux nécessités les plus pressantes.

Le dimanche suivant, au prône, M. le curé raconte simplement la navrante histoire; puis il dit à ses paroissiens qu'il compte sur eux, sur leur bonne volonté à tous pour l'aider à soulager cette détresse; tout serait accepté : bois, habits, provisions, argent. On voudrait bien envoyer les offrandes au presbytère, lui se charge de les faire parvenir à destination.

La charité se fit plus généreuse que de coutume. Peut-être regrettait-on quelques propos téméraires ?.. Toujours est-il que le soir du 24 décembre, deux grands traîneaux s'arrêtent devant la chaumière du mendiant et déposent à la porte de lourds et volumineux colis. Croyant à une erreur, le Père Guénille se prépare à sortir lorsqu'on lui remet une lettre "de la part de M. le curé."

Les doigts du vieillard tremblent d'émotion en l'ouvrant.

"Mon cher Monsieur Mérian, disait-elle, j'arrive à la vigile de Noël avec un message de joie; une joie; une circonstance imprévue me permet de vous aider; notre vieux sacristain vient de mourir, si vous vouliez le remplacer vous nous rendrez service. On dit aussi que la maîtresse d'école se propose de se marier; par suite, la position reste vacante; peut-être votre belle fille pourrait-elle la remplir; vous m'avez dit qu'elle possède ses brevets et a déjà fait de l'enseignement. Venez me voir, nous causerons de tout cela.

"Votre bien dévoué,

X' ptre.

x x x

— Tu pleures, grand-père ? Tu as du chagrin ?

Une petite tête câline se frotte contre lui. Ramené à la réalité par cette douce caresse, le vieillard soulève l'enfant et l'embrasse longuement; mais ses yeux sont illuminés d'une telle joie que, sans comprendre, la fillette voit bien que "si grand-père pleure, il n'a pourtant pas de chagrin.

— Porte cette lettre à ta maman, dit-il en la déposant sur le sol; et ce soir, en faisant ta prière, tu diras au petit Jésus que tu l'aimes bien et que tu le remercies pour grand-papa !..

Tard, ce soir-là, le vieillard prolongea sa méditation devant la nuit étoilée. Et, pour la première fois depuis bien longtemps, les cloches de Noël chantèrent joyeusement le *Gloria* des anges dans le vieux coeur du Père Guénille.

MARIELLE.

Choses et autres

M. Bouchard remporte la bourse Rhodes

Québec. — Les élèves finissants de l'Université Laval ont offert un dîner à M. Paul Bouchard, leur brillant confrère qui vient de remporter la bourse Rhodes au cours des récentes épreuves qui ont eu lieu à Montréal.

x

PRODUITS AMERICAINS

Washington. — Durant les neuf premiers mois de cette année, les Canadiens ont consommé plus de patates et d'oignons récoltés aux Etats-Unis que les habitants de n'importe quel autre pays étranger — selon un rapport du département du Commerce. Malgré le droit compensateur de 7i cents le cent livres institué, en mai, le Canada a acheté 43 pour cent de la totalité des exportations de patates, récoltées aux Etats-Unis, pendant cette période. Le Dominion canadien a aussi acheté environ 40 pour cent de la totalité des oignons récoltés aux Etats-Unis. D'après le nouveau tarif Bennett, le tarif de 75 cents pour cent sur les patates, tarif correspondant au tarif établi par la loi tarifaire Hawley Smoot est devenu permanent.

Le tarif canadien sur les oignons n'est pas moins que 3-4 de cent la livre, tandis que le tarif américain est de 2 1-2 cents la livre. Le Canada a payé moins d'un millio nde dollars pour les patates du début de la saison et moins de $200 000 pour les oignons.

Les autorités, ici, se demandent quels seront dorénavant, relativement aux patates et aux oignons, les échanges commerciaux entre le Canada et les Indes occidentales. Les Bermudes et les Iles peuvent fournir ces primeurs : les patates nouvelles et les oignons nouveaux, aussi bien que la Floride et les Etats du Sud.

x

L'Espagne rentre dans l'ordre

Madrid. — On apprend de bonne source que le roi Alphonse XIII a dirigé personnellement les opérations qui ont permis au gouvernement de réprimer l'agitation révolutionnaire. Le roi voulait même se mettre à la tête des troupes dirigées contre le major Ramon Franco et les révolutionnaires de l'aérodrome des Quatre-Vents. Ses conseillers ont eu de la difficulté à l'en dissuader.

Les autorités affirment que non seulement la révolution est réprimée, mais qu'on ne se bat plus dans les rues. Les communications télégraphiques et téléphoniques avec le reste du monde sont rétablies.

FIN DE LA GREVE GENERALE

Madrid. — Les dépêches de toutes les parties de l'Espagne indiquent la fin de la grève générale.

LE ROI SORT EN VOITURE DECOUVERTE

Madrid. — Le roi Alphonse XIII est sorti dans les rues de Madrid en voiture découverte. Escorté d'à peine quelques gardes, le roi s'est rendu à l'église de Saint-François, pour prendre part à une cérémonie commémorative du centenaire de Bolivar. La foule l'a acclamé.

x

RUSSIE.

Dans les camps soviétiques d'Arkangel

Londres. — Sir Hilton Young, un député aux Communes, a révélé dans une lettre au premier ministre MacDonald les souffrances inouïes des bûcherons dans les camps soviétiques près d'Arkangel. Sir Hilton Young déclare avoir obtenu des renseignements de trois Russes qui se sont rendus en Angleterre comme rats de cale à bord d'un navire chargé de bois. Le premier ministre a répondu qu'il s'efforcerait d'obtenir de plus vastes renseignements là-dessus.

Les réfugiés ont prétendu que des milliers d'hommes étaient menacés de mourir de faim dans les camps. Il y en a qui meurent tous les jours après avoir travaillé 12 heures ou plus, mal nourris, mal vêtus et mal logés. Plus de 55 000 prisonniers politiques seraient occupés rien qu'au chargement des navires à Arkangel. Tout près de 135 000 prisonniers seraient concentrés dans des camps le long de la Dwina où le thermomètre atteint souvent 45 au-dessous de zéro. Chaque homme reçoit comme ration deux livres et demie de pain pour un jour de travail. S'il n'a pas abattu le travail qui lui a été assigné dans le temps fixé, on lui retire une partie de sa ration.

x

—Je n'aurais jamais cru, Paul, que tes études me coûtassent si cher.

—Et remarque bien, papa, que je suis encore de ceux qui étudient le moins.

Qui porte votre assurance? Votre veuve ou une Compagnie d'Assurance-Vie?

The Monarch Life Assurance Company

A. C. Howard

Représentant local

Cà et là

NEW-YORK. — Le commerce d'exportation mondial pour 1930, d'après les chiffres compilés au premier décembre, représentait $22 500 000 000 en comparaison avec $24 427 000 000 en 1929.

x x x

Montréal. — S. G. Mgr Langlois, évêque de Valleyfield, présidait les fêtes du treizième anniversaire de l'inauguration de la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph. Il chanta la messe à neuf heures. Le sermon fut donné par le R. P. Jules Poitras.

x x x

LONDRES. — La Chambre des Lords ayant adopté à 87 voix contre 14 un amendement pour prolonger d'une autre année la législation sur les teintures, le gouvernement travailliste s'est trouvé défait pour la deuxième fois en moins d'un mois à la Chambre Haute.

x x x

HENDAYE (France). — D'après une information de source républicaine, Valence est aux mains des révolutionnaires, qui y ont exécuté trois généraux.

x x x

WASHINGTON. — Le comité du Congrès pour les questions d'immigration s'est prononcé en faveur de la suspension de toute immigration aux Etats-Unis pendant deux ans, à la seule exception des parents d'immigrants établis dans ce pays

x x x

CITE VATICANE. — Le Souverain Pontife, il y a quelques jours, a accordé des audiences particulières à M. James Scullin, premier ministre d'Australie, à Mme Scullin, à la révérende mère Marie-du-Cénacle, supérieure générale de la Congrégation Notre-Dame, et à une autre religieuse de cette congrégation, mère Sainte-Anne-Marie, directrice de l'Institut pédagogique de Montréal. Le représentant de l'Etat libre d'Irlande au Vatican, M. Charles Bewley, a agi comme interprète à l'audience de M. Scullin.

x x x

LE CAIRE (Egypte). — En outre de porter le droit d'importation sur le sucre de 440 à 700 piastres la tonne, le gouvernement égyptien a aussi accru le droit d'accise, qu'il a porté de 225 à 300 piastres la tonne en expliquant ce relèvement par la nécessité de protéger l'industrie locale, qui emploie 26 000 ouvriers égyptiens.

x x x

Pour protéger le blé et la farine d'Egypte, le gouvernement compte instituer un droit d'importation suffisant pour que le blé se vende au Caire $140 les 5 boisseaux et demi et la farine $127 le quintal. Les pr ix actuels sont $130 et $112 respectivement.

x x x

WASHINGTON. — La Commission américaine de la Radio a déclaré illégale toute tentative de radiodiffusion sous les auspices des distillateurs ou brasseurs canadiens.

x x x

SHANGAI. — D'après des statistiques établis par les journaux chinois, les bandits et les communistes ont tué 130 000 personnes et ont causé des pertes matérielles pour une centaine de millions dans la province du Kiangsi, cette année, jusqu'à date.

x x x

BUCAREST (Roumanie). — Des terroristes russes et roumains, capturés à Galatz et ramenés ici, ont confessé un complot tramé dans le but de faire sauter le palais royal et les deux immeuble du Parlement.

CANTON (Chine). — Par suite d'agitation communiste dans la partie nord de la province de Canton, la loi martiale a été proclamée dans la capitale provinciale.

x x x

OTTAWA. — L'*Evening Citizen* dit qu'il est question de nommer Lord Beaverbrook comme successeur du présent gouverneur général du Canada.

x

La prière d'un enfant.

La maman de Pierre était bien malade et il avait bien prié pour elle. Le lendemain matin, il lui demanda :

— Es-tu guérie, maman ?

— A moitié seulement, mon cher petit.

Alors Pierre se jette à genoux et, joignant ses petites mains :

— Mon Dieu, s'écrie-t-il, je vous en prie, guérissez l'autre moitié de maman !..

Touchante simplicité des petits enfants !

x x x

Il n'a pas de corps.

Le professeur. — Où est votre âme ?

Les élèves. — Dans notre corps.

Le professeur (pour voir si l'on comprend). — Quels sont ceux qui ont un corps ?

Tous les élèves, sauf un, lèvent la main.

Le professeur. — Voyons, mon petit ami, vous n'avez pas de corps?

L'élève. — Non, cher Frère, c'est une *combinaison.*

Vin de Messe
(des harrack hills)
Manufacturé sous la surveillance des Pères Blancs de l'Afrique Nord
Echantillons sur demande
ARTICLES RELIGIEUX—OBJETS pour MISSIONS
Mêmes objets que vous achetez à la Mission
BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES ET SCOLAIRES
Livres récents au prix de librairie.
(demandez catalogue)
LANDY & Co., Limited
16 rue Dundas Ouest
TORONTO — — — — ONT.

CLOCHES D'EGLISE

de la Célèbre fonderie Paccard, d'Annecy-le-Vieux, Haute-Savoie, FRANCE.
Nous avons toujours en magasin à QUEBEC, des cloches neuves et d'occasion.
Nous avons aussi une MACHINE, pour sonner les Cloches en branle, qui est installée à notre atelier à QUEBEC.
Cette Machine est une merveille à tous les points de vue.
Représentants-Généraux au Canada et aux Etats-Unis;
C.Emile Morissette Lée
236 rue Latourelle, QUEBEC.
Z. O. Tourangeau
Apt. 6; 1656 Boulevard St-Joseph Est, Montréal, P.Q. Tél: Frontenac 6272

VICTOR MATHIEU, N. P.
Notaire de Cinq Diocèses.
PRETS A 5½% POUR UNE DUREE DE CINQ ANS
(Sans hypothèque sur les immeubles)
aux Diocèse, Paroisses, Communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.
BUREAU: 68, RUE ST-JOSEPH QUEBEC
Téléphone: 2-3337 et 2-0363

Petit Bottin du Monde Professionnel

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:
VERITE DE LA PALISSE

J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat Notaire
Mitchell Block, Chambre 9
Téléphone 2582
PRINCE-ALBERT, SASK.

A. C. March & H. J. Fraser
ont le plaisir d'annoncer qu'ils pratiqueront le droit sous le nom de
MARCH & FRASER
Suites 6, 7 et 8 McDonald Block.
PRINCE-ALBERT, SASK.
Rés.: 32 Téléphones Bureau: 3288

Dr Victor BOURGEAULT
Ancien externe des hôpitaux de Paris. Spécialiste: maladies des voies urinaires.
TEL: 22 PRUD'HOMME, SASK.

Gradué en chirurgie de l'Université de Paris, France.
Licencié du Conseil Médical du Canada
Spécialité: Chirurgie abdominal.
UROLOGIE, GENICOLOGIE
Grégorie Longault, B.A. M.D.
HUMBOLDT, SASK., TEL: 109

J. S. HATTON, L.L.B.
Avocat, Procureur et Notaire
PHONE 372 MELFORT, SASK.

Ex-Interne de l'Hôpital N.-D. Montréal, des hôpitaux de New-York et Chicago.
Dr J. P. DESROSIERS
MEDECIN-CHIRURGIEN
Chirurgien et Maladies de la femme
Bureau—415 Avenue Building
Résidence—902 rue Queen
SASKATOON, SASK.

ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
VONDA, SASK

Thos. ROBERTSON, D.D.S.
Dentiste
Suite No. 7 Edifice Mitchell
Radiographie des dents
TELEPHONE 2457
PRINCE-ALBERT SASK.

Docteur J.-B. TRUDELLE
SPECIALITE: CHIRURGIE
Suite 101, Ed. du théâtre Capitol
REGINA, SASK.

G. B. HOWARD, D.D.S.
DENTISTE
Radiographie des Dents
Edifice Rowe en face du bureau de poste.
Téléphone: Bureau 2177; Res. 3036
Prince-Albert (Saskatchewan)

Ce que disent les journaux

M. BELCOURT

M. le sénateur Belcourt est élevé à la dignité de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. C'est donc qu'il a rendu quelques services à l'Eglise et, partant, à son pays : c'est donc qu'il n'a pas démérité.

Le nom de M. Belcourt ne peut être séparé de l'oeuvre de l'Association d'Education dont il est le président depuis dix ans et aux travaux de laquelle il a toujours pris une part très active. Il ne peut être séparé de notre cause scolaire dont il a été l'un des plus intrépides champions.

Le président de l'Association s'est dévoué à la cause des écoles bilingues et séparées. Il a travaillé à l'union entre les catholiques des deux races, à la bonne entente entre les catholiques et les protestants. Il a toujours servi la cause de la justice, de l'harmonie et de la paix.

Le geste de l'Eglise, en décorant M. Belcourt, ne nous étonne donc pas. Elle est la mère et la protectrice des peuples. Elle reconnait le droit que les races ont de se perpétuer, de conserver leur langue, leurs coutumes et leurs traditions.

"L'Eglise ne saurait ne point approuver, écrit Mgr Paquet, les efforts faits par un peuple, fidèle d'ailleurs à tous ses devoirs civiques, pour conserver intact ce qui le caractérise, ce qui forme les traits essentiels de sa personnalité et de sa physionomie. Elle est l'arbitre de la justice, la gardienne du droit; et c'est un droit pour les nationalités issues de la nature même, un droit certain, originel et primordial, de lutter honnêtement sans doute, contre l'ennemi qui les menace, contre les forces d'absorption et d'assimilation qui les enveloppent."

Telle a été l'oeuvre de M. Belcourt, son plus grand mérite et sa plus grande gloire. En l'honorant, l'Eglise reconnait, à sa juste valeur ses talents, ses efforts, ses sacrifices. Elle nous indique à qui doivent aller notre admiration et notre gratitude. Dans l'appréciation de ceux qui nous ont rendu les plus grands services, serons-nous plus sévères, plus intransigeants que le chef de notre diocèse, que le chef de l'Eglise !

(*Le Droit*).

Politique Ontarienne

Grande journée dans la politique ontarienne : un premier ministre vient de s'en aller, un autre arrive, tandis que, de l'autre côté de la barricade, les libéraux commencent un gros branle-bas de combat.

M. Ferguson met le point final à la première phase de sa vie politique. Il n'est plus aujourd'hui que le haut commissaire désigné du Canada en Angleterre. M. Henry, un de ses vieux collègues, le remplace à Toronto. M. Henry, encore qu'il soit ministre depuis plusieurs années, ne parait pas avoir fait grand bruit. Il est, en tout cas, peu connu en dehors de sa province. Ce n'est point, comme d'autres, un personnage pittoresque et qui force la curiosité publique. On le dit administrateur attentif, avec des qualités d'homme d'affaires et une grande expérience des choses rurales. Il est orangiste et franc-maçon.

Nous voulons espérer qu'il se souviendra surtout de la dernière partie de la carrière de M. Ferguson et qu'il voudra poursuivre l'oeuvre de pacification entreprise par ce dernier. M. Henry pourrait, par exemple, se donner l'honneur d'opérer la réforme qui rendrait opérante la loi sur le partage des impôts scolaires des compagnies par actions. A l'heure actuelle, cette loi affirme bien que la part d'impôt correspondant à la proportion du capital détenu par les actionnaires catholiques peut être versée aux commissions scolaires catholiques; mais, comme dans la très grande majorité des cas, avec les multiples et constants changements de propriété des actions, il est impossible d'établir la preuve de cette proportion, le principe posé par la loi reste, au grand dommage des catholiques, sans effet véritable. Le gouvernement ontarien devrait trouver le moyen de remédier à cette anomalie, de faire en sorte que la loi provinciale soit réellement efficace.

Depuis de longues années, depuis M. Réaume, si nous ne nous trompons, l'élément français n'a pas eu de représentant dans le cabinet ontarien.

(*Le Devoir.*) O. H.

Divers

Mort du juge Letellier

L'Hon. juge Blaise-Ferdinand Letellier, de la Cour supérieure, est décédé à Montréal, où il subissait un traitement pour le cancer à l'hôpital Notre-Dame.

Il était âgé de 68 ans.

x

Déclin du commerce

Ottawa. — Le commerce canadien a décliné au cours du mois de novembre de $ 71 003 828 en comparaison avec le mois correspondant de l'année dernière, suivant les chiffres publiés dans le dernier numéro de la *Revue du Revenu national*. Au mois de novembre 1929, le commerce du mois de novembre fut évalué à $ 221 979 663, tandis que le mois dernier, il est tombé à $150 975 835.

Dans les huit mois de l'année fiscale courante, le commerce a diminué de $ 432 851 387. Le total du commerce pour ces huit mois en 1929 fut de $ 1,704 548 363, tandis qu'en 1930, il n'a atteint que $ 1-271 696 976, dont $ 669 570 220 en importations. En 1929, durant les mêmes mois, les importations avaient été de $ 885 298 363.

x

Le chômage en Grande-Bretagne

Londres. — Les statistiques concernant le chômage en Grande-Bretagne accusent une autre augmentation. On a déclaré officiellement que 2 306 962 personnes étaient sans ouvrage le 8 décembre 1930, soit 1 323 de plus que la semaine précédente et 997 458 de plus que le 8 décembre 1929.

x

Accusés de fraude

Paris. — Le ministre de la Justice, M. Henri Chéron, a déclaré que 185 banquiers et financiers français sont actuellement accusés de fraude à la suite des récentes opérations financières; trente-cinq d'entre eux sont actuellement détenus en prison.

On a commencé une enquête sur les opérations de la bourse et de la banque il y a six semaines à la suite de la faillite d'un certain nombre de banques, entre autres la banque Oustic. La fermeture de cette institution a créé tout un scandale qui a forcé trois membres du cabinet Tardieu à démissionner et qui a indirectement causé la chute du cabinet lui-même.

x

CHURCHILL ET L'INDE

Londres. — Le discours dans lequel M. Winston Churchill, dénonçant la conférence indienne, a affirmé que la Grande-Bretagne doit continuer de dominer la vie et le progrès de l'Inde, provoque sans cesse de nouvelles protestations. Il y a quelques jours, le mahrajah de Bikanir a dit, au sujet de ce discours : Quelqu'un en possession de ses sens peut-il croire que l'Inde, composée en grande majorité d'êtres pensants, puisse se contenter d'une subordination permanente à un système de gouvernement bureaucratique, ou que ce pays peut être asservi à une politique de fer et de sang ? Rêver de tels rêves n'est pas d'un homme d'Etat; c'est tout à fait étranger à l'esprit britannique. Après une étude très attentive, faite dans un esprit de justice et de raison, de toutes parts nous sommes arrivés à la conclusion qu'on peut atteindre le haut but cherché au moyen d'une législature fédérale dans laquelle l'Inde britannique sera liée aux Etats indigènes de manière à former un pays de plus en plus uni en pensée et en action.

Sir Herbert Samuel, organisateur libéral en chef, a dit que le discours de M. Churchill est d'un ton méprisant et d'un ton réactionnaire. Il a ajouté que, dans le meilleur intérêt de l'Empire, il faut que des porte-parole de chaque partie de l'opinion britannique le désavouent promptement.

M. A.-V. Alexander, premier lord de l'Amirauté, a affirmé que M. Churchill a lancé une des plus stupides déclarations qu'on ait jamais faites pendant une conférence nationale. C'est, a-t-il ajouté, une insulte directe aux délégués de l'Inde en Angleterre.

x

EN RUSSIE

REMANIEMENTS PROJETES dans SOVIET — LA DEMISSION DE RYKOFF.

Moscou. — Il est question de remaniements dans les postes administratifs des Soviets et il parait que les remaniements projetés comporteront la démission d'Alexis Rykoff comme président du conseil et des commissaires du peuple. On sait qu'après avoir été l'âme dirigeante de l'opposition Staline, Rykoff récemment a désavoué son opposition.

COMMISSARIAT ABOLI

Moscou. — Le conseil des commissaires du peuple annonce l'abolition du commissariat de l'Intérieur. Les affaires qui relevaient de ce commissariat, notamment la police, le mariage, le divorce, les hôpitaux, seront réparties entre d'autres commissariats.

Le communiqué déclare que cette mesure est prise pour promouvoir l'efficacité de l'administration. Les mariages, les divorces et les affaires religieuses relèveront à l'avenir des "praesidiums" des comités exécutifs centraux des divers états et provinces.

PAGE D'HISTOIRE.

Le règlement XVII

Dans le premier de ses deux cours sur la question scolaire ontarienne, M. l'abbé Groulx, après avoir résumé l'histoire de l'Ontario français et les circonstances qui ont précédé le Règlement XVII, a donné de cette pièce historique une analyse qu'on nous saura gré de reproduire ici :

Qu'était-ce que ce règlement fameux, qui va susciter une nouvelle question scolaire, inaugurer l'une des périodes les plus agitées de l'histoire canadienne ? Publié d'abord en 1912, il reçut sa forme définitive et quelque peu plus libéral en 1913, et fut élevé à la dignité de loi en avril 1915. Règlement "d'une rédaction obscure dont il n'est pas facile de prévoir le véritable effet", dont le but est néanmoins de "restreindre l'usage du français" dans les écoles bilingues, ainsi l'a défini et fort justement la section judiciaire du Conseil privé d'Angleterre. Essayons de projeter un peu de lumière sur ce texte ténébreux où se complaisent assez volontiers tous les oppresseurs. Le Règlement XVII prétendait réglementer l'usage de la langue française dans les écoles bilingues, à la fois comme langue d'enseignement et de relations entre maîtres et élèves et comme objet d'études. Comme langue d'enseignement et de relations, il n'autorisait l'usage du français que pour les deux premières années du cours élémentaire, usage qui ne pourrait se prolonger au delà de ces deux années que par un permis spécial de l'inspecteur. C'est-à-dire qu'aux termes mêmes du Règlement, l'usage du français ne serait consenti qu'en faveur du jeune écolier incapable de comprendre et de parler la langue anglaise et que la concession devait prendre fin aussitôt le motif disparu". — (Le texte du Règlement dit expressément : *"Where necessary in the case of French-speaking pupils, French may be used as the language of instruction and communication; but such use of French shall not be continued beyond Form 1, excepting that, on the approval of the Chief Inspector, it may also be used as the language of instruction and communication in the case of pupils beyond Form 1 who are unable to speak and understand the English language.*) — "Dès que l'élève entre à l'école", disait le Règlement, "il doit être appliqué à l'étude et à la pratique de la langue anglaise; dès que l'élève a acquis une connaissance suffisante de l'anglais, il doit poursuivre dans cette langue le programme d'étude prescrit pour les écoles publiques et séparées." Comme objet d'étude, l'enseignement de la lecture, de la grammaire et de la composition françaises pouvait être autorisées, durant les huit premières années du cours élémentaire, "comme matières supplémentaires du programme." Mais encore cette fois la jouissance du mince privilège se voyait-elle soumise à de multiples et rigoureuses conditions. Les parents ou les tuteurs de l'enfant auraient d'abord à solliciter le privilège par une pétition expresse; en second lieu, l'enseignement de l'anglais ne devait pas souffrir de cette étude du français; en troisième lieu, le temps alloué dépendrait de l'approbation de l'inspecteur en chef; et, sauf autorisation spéciale de celui-ci, ne dépasserait jamais pour chaque salle de classe — *in each class-room* — une heure par jour. Enfin, et voilà qui sonnait encore plus étrangement : seules bénéficieraient du privilège d'enseigner le français les écoles où cet enseignement existait avant la promulgation du Règlement XVII. Si l'on observe, en outre, qu'en son fonctionnement, cet appareil législatif restait soumis à la surveillance d'un inspecteur spécial, constitué seul juge de la somme de français à enseigner et de l'opportunité même de l'enseigner; que d'ailleurs ces écoles-là seules jouiraient des privilèges du Règlement qui se raient reconnues pour écoles bilingues et que cette qualité ne leur serait conférée ni par les parents, ni par les commissaires, mais par une désignation annuelle et spéciale du ministre de l'Instruction publique, chacun perçoit la précarité, l'inconstance presque voulue de ce privilège fantôme et le caractère tracassier d'une telle réglementation.

Non pas restreindre, encore moins supprimer, mais réglementer l'usage du français dans les écoles ontariennes, à cela se bornait, s'il eût fallu les en croire, la prétention des auteurs du Règlement 17. Mais il y a longtemps que les oppresseurs de tout calibre prennent ces libertés avec le langage, et où d'autres, selon le mot de Tacite, "voient des crimes, eux ne voient que des remèdes." Peu accessibles à ces sortes de duperies, les Franco-Ontariens ne virent le Règlement XVII qu'un engin de guerre dressé contre eux. Et, véritablement, qu'était-ce autre chose ? A quoi menait, par exemple, cette restriction de l'usage du français, comme langue d'enseignement, aux deux premières années du cours élémentaire ? L'enfant, entrant d'ordinaire à l'école entre 5 et 7 ans, il s'ensuivrait qu'à 7 ou 9 ans, il cesserait pour jamais d'entendre ses maîtres lui parler français. Si ce n'était pas là le condamner à l'ignorance perpétuelle de sa langue, puis à subir l'assimilation par le mépris, qu'était-ce encore une fois ? En l'espace de deux ans et à cet âge précoce, quelle connaissance du français le pauvre enfant aurait-il le temps d'acquérir qui dépassât vraiment la première lecture tâtonnante et peut-être quelques rudiments de grammaire ? Quel amour, quelle fidélité pourrait aussi bien garder à sa langue maternelle le tout jeune écolier qui l'aurait vu en quelque sorte mépriser par ses maîtres, traiter en tout cas, comme un parler inférieur, une vraie langue de paria indigne d'une étude sérieuse et qui n'en retiendrait que ce pauvre vocabulaire et cette grammaire indigente, propres à la lui faire parler avec honte ? A prendre les choses au mieux, l'école devient alors, pour l'enfant de race française, non le prolongement du foyer, une maison d'atmosphère sympathique, mais une institution étrangère où tout le déroute, où tout le sépare du premier noyau de ses images et de ses sentiments. Et ce régime, où subsistait du moins un simulacre de privilège, c'était le régime accordé aux enfants incapables d'entendre, en anglais, les premières leçons de l'instituteur. Mais les autres ? Et les autres, cela veut dire, dans l'Ontario, les enfants de la plupart des écoles des villes et des gros bourgs, lesquels apprennent l'anglais dès le bas âge avec leurs camarades de jeu. Pour ceux-là, pas un jour, par une heure d'enseignement en leur langue maternelle; mais l'anglais et rien que l'anglais dès leur entrée à l'école. En d'autres termes, pour toute une masse d'enfants canadiens-français, l'anglicisation formelle et rapide.

Et que l'on ne crie pas à l'exagération. On dira, peut-être que, privé de l'usage de sa langue comme langue d'enseignement, l'écolier canadien-français la retrouvera, comme objet d'étude, pendant les huit années de son cours élémentaire. Voyons un peu ce que vaut cet autre privilège. Dans la supposition que les multiples et fastidieuses formalités du règlement en laisseraient subsister quelque chose, il resterait que le français pourrait être enseigné par le moyen de la lecture, de la grammaire et de la composition, une heure par jour, dans chaque classe. Or, prenons le cas très fréquent des écoles non graduées, écoles d'un seul maître, où se peuvent compter 5, 6, 7 et même 8 divisions, comprenant en moyenne une dizaine d'élèves chacune; en de telles écoles et répartie en autant de divisions, que devient l'heure de français ? Elle se réduit dérisoirement à quelques minutes par groupes d'élèves. Des instituteurs ont calculé qu'à raison de vingt leçons seulement, partagées entre les huit divisions et pour les trois matières françaises, objet d'enseignement, c'est à peine si chaque leçon offrait deux à trois minutes. Mais alors le privilège est-il bien autre chose qu'une simple moquerie ? Et cette opinion est-elle excessive qui ne veut voir dans le Règlement XVII qu'une monstruosité pédagogique, ou une volonté manifeste de proscrire le français des écoles de la province ?

LE "HITHERTO"

Cette proscription, il l'obtenait sûrement pour un grand nombre d'écoles, par le fameux adverbe "hitherto", glissé en son article 4e. Il s'en fallait, en effet, que le privilège d'enseigner le français s'étendît à toutes les écoles bilingues. En veine de réglementer, les autorités n'avaient pu se retenir de circonscrire là encore l'usage du français. Il ne serait donc objet d'étude, précisait le règlement, que dans les écoles où il a "été enseigné jusqu'ici." En termes clairs, cela voulait dire que la langue française parquées en ses vieilles réserves ontariennes d'avant 1913 avait défense de les franchir.

La nouvelle législation traitait la langue de l'une des plus grandes cultures modernes, comme une maladie infectieuse et déroulait le cordon sanitaire autour de la zone contaminée. Que ce fût là le sens et l'esprit du Règlement XVII, le ministre de l'éducation se chargea de le faire savoir par nombre d'interprétation. A Windsor, dans la péninsule d'Essex, pendant qu'il autorisait l'enseignement du français à l'école du Sacré-Coeur, fréquentée par 40 pour cent d'enfants canadiens-français, le ministre l'interdisait à l'école Saint-Alphonse où les écoliers canadiens-français formaient 60 pour cent et aux écoles Saint-François et Saint-Edmond où les mêmes enfants représentaient 85 pour cent de la totalité des élèves.

(Suite à la page 7)

AVIS

Municipalité rurale de lake Lenore No 399

Re Soin et traitement des Indigents.

Avis vous est donné que la Municipalité Rurale de Lake Lenore No 399, a nommé la Clinique de Humboldt, comprenant les Drs Fleming, Ogilvie et Yoerger, et le Dr C. W. Thorne, Melfort, Sask., officiers médicaux pour donner les soins médicaux et chirurgicaux nécessaires aux indigents résidents de la Municipalité.

La Municipalité de Lake Lenore No 399 a aussi nommé le Lady Minto Hospital, Melfort et le St. Elizabeths Hospital, Humboldt, pour donner les soins et traitement nécessaires aux patients indigents de la Municipalité.

La Municipalité Rurale de Lake Lenore No 399 refusera tout paiement de frais médicaux ou chirurgicaux donnés par d'autres médecins que les officiers médicaux ci-haut mentionnés et refusera aussi le paiement de tous frais donnés par des hôpitaux ou maisons de santé autres que ceux mentionnés plus haut.

St-Brieux, ce 6ème jour de décembre, 1930.

Par ordre du Conseil.

A. ARCHIBALD, Sec., Trés.

DEPARTEMENT D'OPTIQUE "E.R."

Examen de la vue par correspondance. Prix pour lunettes garanties donnant satisfaction $3,00

Ecrivez pour renseignements:—

Département d'Optique "E.R."

381 Villeneuve Est, MONTREAL

40-42-44-46

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot

Minimum, 50 sous par insertion

INSTITUTEURS DEMANDES

DEMANDE D'EMPLOIE: Maitresse bilingue catholique possèdant certificat 2ème classe permanent pour la province. En français:—diplôme du XII (grade) décerné par l'A.C.F.C., trois ans d'expérience. Prendrait charge d'école n'importe quand après le 1er janvier. Bonnes références. Mentionnez dans 1ère lettre, salaire, enfants et grades. S'adresser à boite J. B. R., Le Patriote de l'Ouest, Prince-Albert. 42-43

DEMANDE pour Ecole Pelletier No 2652, Instituteur ou institutrice bilingue. Classe ouvrira le 19 janvier. Mentionnez salaire et expérience. S'adresser à Dieudonné Piché, sec., Gravelbourg, Sask. 42-43-P.

FEMMES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante pour ouvrage générale. S'adresser à Mme J. N. JUTRAS, 225 Riverside Drive, Prince-Albert. Téléphone: 2857.

A VENDRE

A VENDRE: ¼ de section amélioré dans le District Shellbrook, Ecole, 1 mille; élévateur 1½ mille, bonnes bâtisses, clôturé, bonne eau. $1,500 Petit montant comptant, balance à termes faciles. C. S. Lacroix. Tél: 2344. Assurance et Immeuble, Prince-Albert.

A VENRE: Magasin général avec bureau de poste en connection dans un centre canadien-français établi depuis nombre d'années, fesant de bonnes affaires, a vendre pour cause de santé. S'adreser au Patroite de l'Ouest, boite F.R. 39-43-P.

BOULANGERIE à vendre ou à louer à bonne conditions. Four en briques. Il y a ici un avenir pour quelqu'un. Pour plus d'informations, adressez-vous à Joseph Jetté, Meyronne, Sask. 41-43-P.

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. Tabac haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.

Liste de prix et échantillons 1-20, 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J.-J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 44-?-C

GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

Plus Satisfaisant

la qualité et la saveur uniques des antiques célèbres du Gin de Kuyper ne viennent que de Hollande et ne peuvent être reproduites.

GIN de KUYPER

N'acceptez pas de succédané. Aucun n'est authentique sans cette signature.

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs

Maison fondée en 1695 Rotterdam - Hollande

Le café des plus moderne dans la ville de Prince-Albert.

REPAS SERVIS A TOUTE HEURE

Excellente cuisine, service de première classe à des prix très modérés.

P. O. CAFE

Adjoyant le bureau de Poste Rue Centrale.

Nous vendons les charbons aux marques suivantes:—

MIDLAND—WESTERN GEM—WILDFIRE

Charbon "Lump" criblé deux fois, la tonne $10,00

Charbon, grosseur "Stove", la tonne .... $ 9,00

Ce charbon durera longtemps, il est très propre et possède beaucoup de calories.

Appelez 2275 on vous le livrera aussitôt

North Star Lumber Co. Ltd.

J. P. HEPBURN, Gérant.

L'endroit ou vous vous procurez le meilleur charbon.

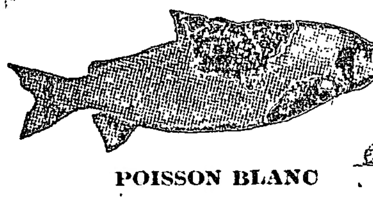

DELICIEUX

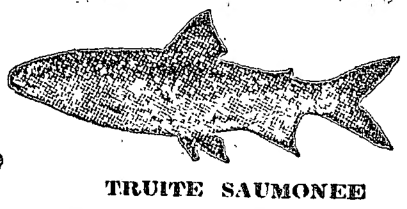

POISSON BLANC TRUITE SAUMONEE

POISSON D'HIVER

Immédiatement gelé

Envoyé directement des filets du pêcheur aux consumateurs du Canada par une vieille compagnie responsable, qui est la pionnière de l'envoi de poisson frais directement aux gens de la maison.

Les prix donnés sont F.O.B., Big River pour les 100 livres de poisson empaqueté dans une boîte. Si des boîtes de 50 livres sont commandées, ajoutez ½c. la livre aux prix donnés.

	La livre		La livre
Poisson blanc, nettoyé	8c	Brochet, sans tête, nettoyé	6½c
Poisson blanc, Fancy Export, nettoyé	9c	Doré, rond,	8½c
Poisson blanc, nettoyé "Big Jumbo"	10c	Blackfins, nettoyé	7½
		Truite saumonée, nettoyé	14c
		Tullibees nettoyé	7c
		Mullets rond	3½c

Quelques bonnes suggestions en fait d'assortiment. No. 1, Standard. Pour envoi immédiat, 33 livres. Poisson blanc nettoyé, 33 livres. Doré, 34 livres, Brochet nettoyé, 100 livres, $7.70; 50 livres, même assortiment, $4.10.

No. 2, Classic, 25 livres. Poisson blanc, "Export", 25 livres, Truite saumonée, nettoyée, 25 livres, Brochet nettoyé, 100 livres, $9,50; 50 livres, même assortiment $5.00.

No. 3, Economy, 25 livres. Blackfins nettoyé, 25 livres, Brochet nettoyé, 25 livres, Tullibees, 25 livres. Mullets, 100 livres, $6.10; 50 livres, même assortiment, $3.30.

Envoyez l'argent avec votre commande. S'il n'y a pas d'agent à votre station, envoyez la somme suffisante pour payer le fret.

Ecrivez pour avoir notre nouveau catalogue contenant des informations que toute cuisinière doit connaitre.

NOTRE GARANTI:—Nous garantissons que notre poisson est exactement tel que représenté. Chaque boite contient le nombre de livres net lorsqu'on l'envoi de nos entrepots. Si l'envoi est endommagé ou se perd, demandez à votre agent d'en faire note sur le compte de l'express et envoyez-le nous, nous vous enverrons une autre boîte de poisson ou le remboursement de votre argent ainsi que des frais de transport.

Le poisson est une bonne source de proteine qui est un facteur important dans le développement du corps. Il contient un bon montant de vitamines, substance indispensable à la nutrition. Cette vitamine particulière dans le poisson est de grande importance car elle garde les os durs et les dents saines.

Big River Consolidated Fisheries Ltd.

DORE

"The Big River Fish Company"

BIG RIVER, SASK.

Référence:

Banque Canadienne Nationale

PRINCE-ALBERT

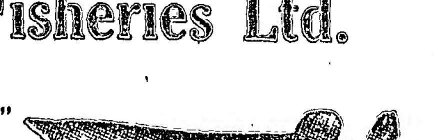

BROCHET

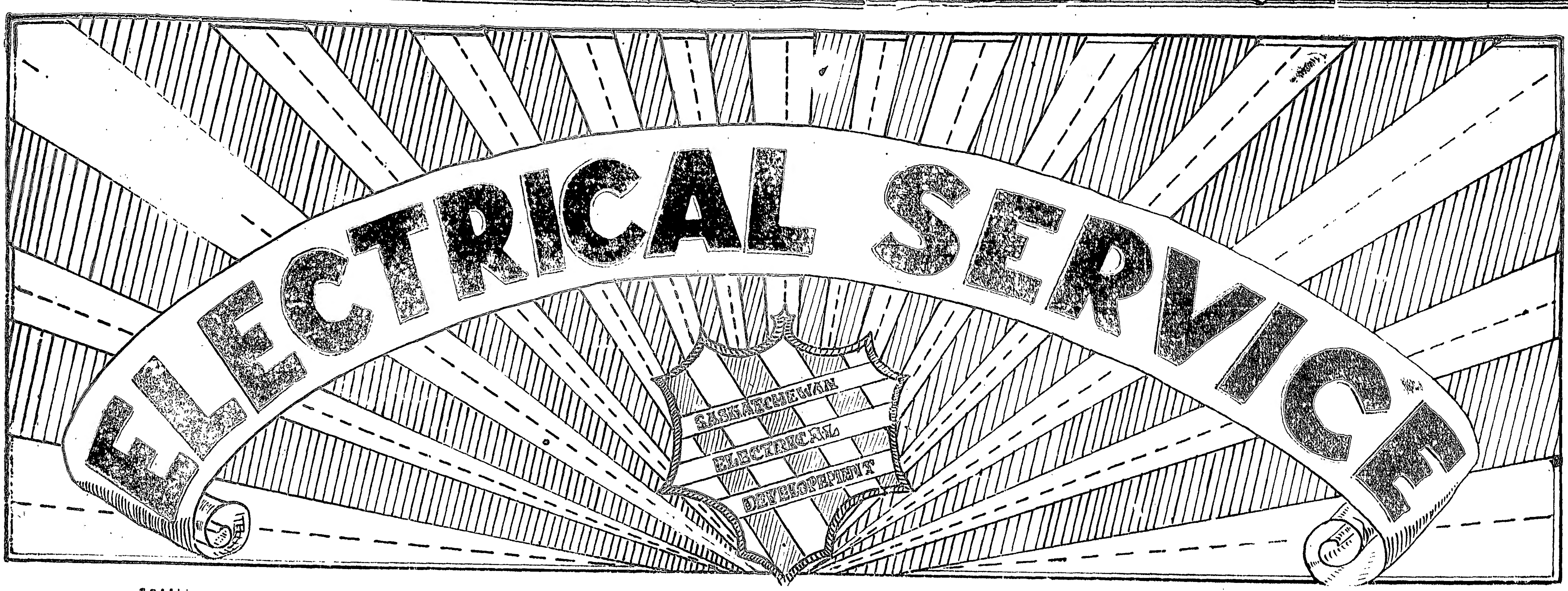

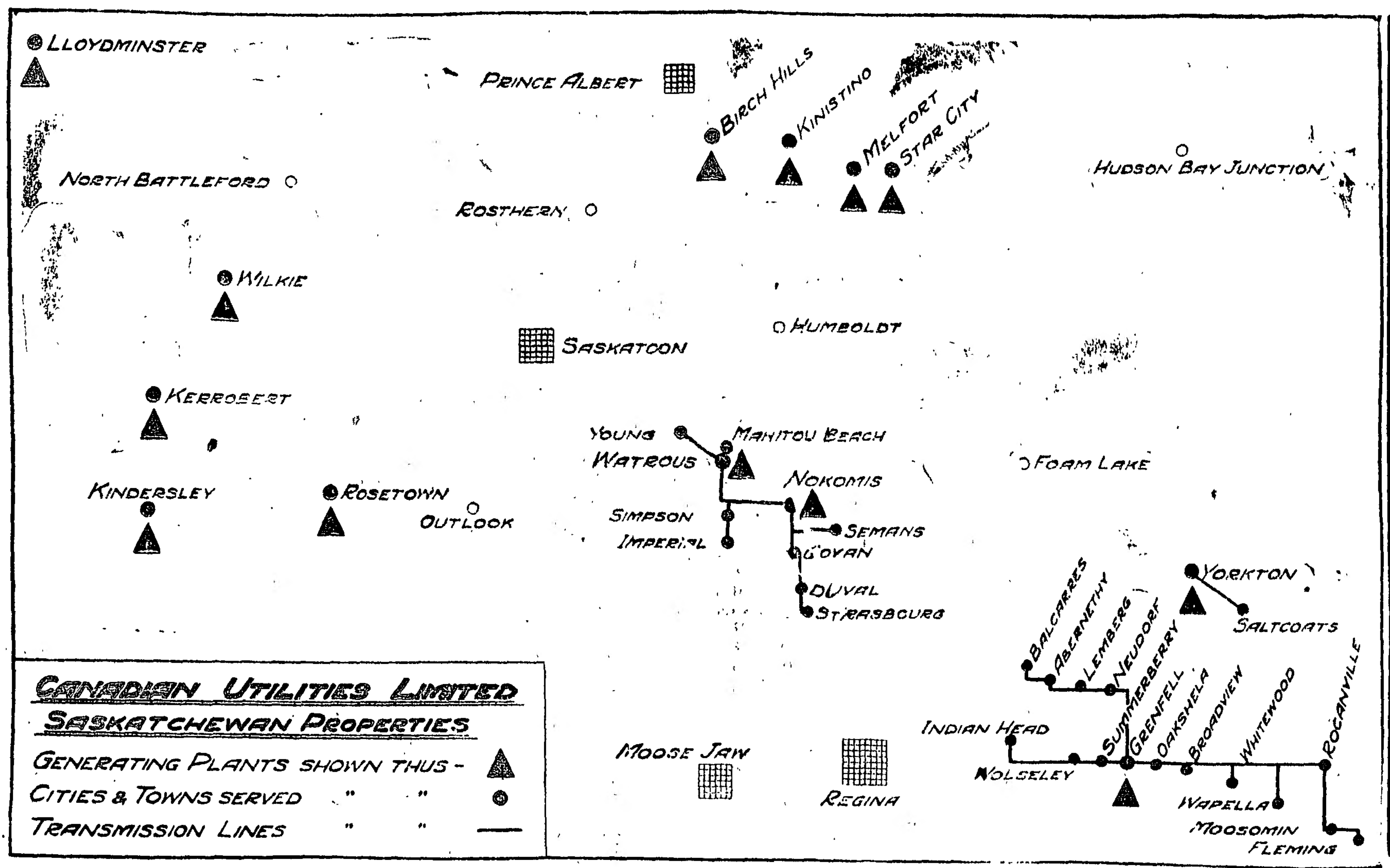

Villes et villages de la Saskatchewan servis par le Canadian Utilities Limited

SUR-FORCE

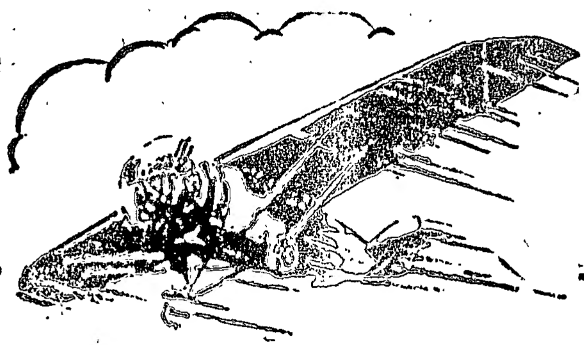

ELECTRIQUE

sous forme d'électricité est mise à la disposition des Centres Ruraux de la Saskatchewan par des Stations d'Energie Centrale Electrique et les Lignes de Transmission de la "Canadian Utilities Limited."

Stations Génératrices...

Serviront d'énergie Centrale, aux districts environnants et fourneront l'électricité aux résidents des villages suivants:—

Wilkie, Kerrobert, Kindersley, Rosetown, Watrous, Nokomis, Melfort, Lloydminster, Grenfell, Birch Hills, Kinistino, Star City, Yorkton.

Lignes de Transmission...

Notre compagnie a construit dans la Province de la Saskatchewan —348.5 milles de lignes de transmission électrique. Ces lignes **apportent la grande nécessité urbaine—l'électricité—aux** villages et districts illustrés sur la carte ci-haut. Chacun de ces villages jouissent de l'électricité 24 heures par jour à des taux tout à fait raisonnables.

— COMPAGNIES ASSOCIÉES —

Union Power Company, Limited, fournit l'électricité à Drumheller, Alta., et district. Nanaimo Electric Light Power and Heating Company, Limited, fournit l'électricité à Nanaimo, B. C., et district; Duncan Utilities, Limited, fournit l'électricité et l'eau à Duncan, B.C., et district; Northwestern Utilities, Limited, fournit le gas naturel à Edmonton, Alberta, et district; Canadian Western Natural Gas, Light, Heat, and Power Company, Limited, fournit le gas naturel à Calgary et Lethbridge, Alberta et districts.

La "Canadian Utilities Limited", fournit aussi l'électricité aux endroits suivants de la Province de l'Alberta—Raymond, Grande Prairie et district, le District de Vegreville et l'Est de la frontière de la Saskatchewan

CANADIAN UTILITIES, LTD.

UN CONTRIBUABLE DE LA SASKATCHEWAN.

:: AGRICULTURE - - ELEVAGE ::

LE POOL

CIRCULAIRE No W-185

Régina, le 19 décembre. — Après l'élection des directeurs du *Pool* de la Saskatchewan pour l'année 1930 1931, les nouveaux directeurs se sont réunis le mardi 16 décembre, et ont choisi l'exécutif.

A.-J. McPhail, président depuis 1924, a été réélu. L.-C. Brouillette, vice-président depuis quatre ans, a aussi été réélu. R.-J. Moffat, gérant directeur, continuera également dans ses fonctions.

Le comité exécutif se composera comme suit : A.-J. McPhail, vice-président: L.-C. Brouillette, H. March, Herschell, Marsh Adams, Stoughton et R.-J. Moffat.

Les représentants du Pool à l'Agence centrale de vente sont tous réélus et sont les suivants : A.-J. McPhail, J.-H. Wesson et Brooks Catton.

Les livres de la bibliothèque du *Pool*, à Régina, sont très en demande : il y en a la moitié de prêtés pour le moment.

Un catalogue vient d'être dressé énumérant les livres qui ne sont pas souvent demandés parce que l'on ne les connait pas si bien. Les membres du *Pool* peuvent se les procurer sur demande.

x x x

La proposition des premiers ministres de l'Ouest, demandant un prix minimum de 70 cents le boisseau, est endossée par des centaines de résolutions passées à des meetings un peu partout dans la province et représentant un grand nombre de fermiers, des chambres de commerce, les conseils de villes et de villages, des municipalités rurales, etc.

x

EXPOSITION MONDIALE

BULLETIN SPECIAL

Régina (Canada). — La zone à maïs de l'Amérique du Nord s'est lentement mais sûrement agrandie vers le nord en ces dernières années et bien des parties des provinces canadiennes des Prairies produisent aujourd'hui du maïs de différentes variétés et d'une qualité exceptionnellement élevée.

Tout dernièrement, l'Association des producteurs de maïs de la Saskatchewan a tenu sa cinquième exposition, à laquelle on a pu voir un étalage de maïs qui faisait époque dans les annales de l'Ouest canadien. Cette exposition devait servir de préparation à la Conférence Exposition mondiale du grain, qui doit être tenue à Régina (Saskatchewan), en 1932, et l'on peut compter que les cultivateurs des provinces des Prairies de l'Ouest Canadien présenteront de nombreuses entrées dans les catégories de maïs à cet événement mondial en 1932.

L'Association provinciale a tenu sa réunion annuelle pendant cette exposition; elle a exprimé son entière approbation de la Conference Exposition mondiale du grain en adoptant la résolution que voici :

"Attendu que la Conférence-Exposition mondiale du grain doit être tenue à Régina en 1932 et que cette Conférence - Exposition se propose d'améliorer l'agriculture et d'étudier les problèmes agraires, cette association désire déclarer ici qu'elle approuve entièrement cette initiative et qu'elle accordera à l'organisation de l'Exposition tout son concours et tout son appui. L'Association recommande également à tous les producteurs de maïs des catégories ouvertes à la concurrence, à la Conférence-Exposition mondiale du grain de 1932."

La liste des prix publiée par la Conférence - Exposition mondiale du grain a une section spéciale pour les catégories de maïs. Voici quelle est la classification : Maïs denté : variétés mettant moins de 110 jours à mûrir, premier prix : $300, total des prix dans cette catégorie, $2 000; denté : variétés mettant plus de 110 jours mais moins de 130 jours à mûrir, premier prix, $800, total des prix dans cette catégorie, $5 000; denté : variétés mettant plus de 130 jours à mûrir, premier prix, $800; total des prix dans cette catégorie, $5,000; dur ou flint : variétés mettant moins de 110 jours à mûrir, premier prix, $300, total des prix dans cette catégorie, $2 000; dur ou flint : variétés mettant plus de 110 jours à mûrir, premier prix $800 total des prix dans cette catégorie, $5 000. Chaque lot exposé doit comprendre dix épis.

On peut se procurer gratuitement des exemplaires de la liste officielle des prix et des autres imprimés qui traitent de la Conférence - Exposition mondiale du grain en s'adressant au secrétaire, Conférence-Exposition mondiale du grain, *Imperial Bank Chambers*, Régina (Canada).

Notes et renseignements

Nouveaux faits au sujet du boeuf

"Le boeuf — Comment le choisir et le faire cuire." C'est là un nouveau bulletin publié par la Division fédérale de l'industrie animale et qui contient toute une richesse de renseignements sur la plus utile dss viandes — le boeuf. Ce bulletin enseigne également à la ménagère bien des moyens nouveaux et engageants d'utiliser les coupes bon marché du boeuf classé par le gouvernement et d'obtenir ainsi économiquement une qualité supérieure. Les institutrices en science ménagère, les experts en diététique et les organisations de femmes prennent un vif tintérêt dans ce nouveau bulletin dont une quantité limitée est offerte pour distribution gratuite.

x

Pour les terrains de golf

Une des meilleures herbes du monde pour le gazon a été développée en ces trois dernières années sur les terres endiguées du Nouveau-Brunswick. On la connait sous le nom d'agrostide traçante. C'est une herbe idéale pour l'emploi sur les pelouses des terrains de golf, établies sur les sols pourvus d'une quantité raisonnable d'humidité. On la produit actuellement sur une échelle commerciale et elle est très recherchée par les clubs de golf qui désirent avoir le meilleur gazon possible. La graine est emballée sous inspection par la Division fédérale des semences et trouve facilement acquéreur. Une livre de cette graine contient plusieurs fois autant de graine viable que le pâturin bleu du Kentucky, et les graines plus grossières de ce genre, et le gazon qu'elle produit est de qualité supérieure à celui de toute autre espèce employée pour cela.

x

Un avertissement aux planteurs de pommes de terre

S'il est vrai qu'il y a une amélioration sensible de la part des producteurs de pommes de terre dans le classement et le marquage de leurs produits, la pratique générale est encore loin de répondre aux exigences des règlements fédéraux établis sous la loi des plantes-racines potagères. Le Commissaire fédéral des fruits déclare que son personnel d'inspection a constaté jusqu'ici cette année plus de cinquante infractions à la loi dans la seule province de l'Ontario. Les prescriptions générales pour la vente des pommes de terre sont les suivantes : elles doivent être classées "Canada No 1", "Canada No 2" ou "Canada de luxe"; les catégories doivent être indiquées par une étiquette sur les sacs ou par une marque en papier sur les barils ou les autres contenants. L'étiquette doit indiquer le nom et l'adresse du producteur et la catégorie des pommes de terres contenues dans le paquet. Les règlements pour le classement et le marquage des pommes de terre s'appliquent à toutes les provinces du Canada et les infractions exposent à de fortes amendes.

x

Il faut savoir s'y prendre pour faire de l'argent

Les recettes que les cultivateurs tirent actuellement de leurs volailles dépendent de la façon dont elles sont apprêtées. Ceci comprend l'engraissement en épinette (cage d'engraissement), un bon abattage et une plumaison soigneuse — pour que les volailles puissent obtenir la prime offerte à la catégorie "Nourries au lait", il faut que l'apparence et la qualité soient des meilleures. Par l'intermédiaire de son Bureau des publications, le Ministère de l'Agriculture distribue sans frais un nouveau feuillet intitulé "Le préparation des produits de la basse-cour pour la vente" (No 125-N.S.), qui traite de l'engraissement en épinette, de l'abatage, de l'habillage et des catégories du gouvernement.

ON PAYE AVEC DU BLE

Les conditions qui règnent actuellement sur les Prairies rappellent l'époque des pionniers. Les agents de campagne du Ministère fédéral de l'Agriculture disent que certains cultivateurs, n'ayant pas d'argent pour acheter de la farine, transportent leur grain sur une distance de 75 milles au moulin de campagne. Les moulins ont beaucoup de difficulté à satisfaire la demande. Près de 90 pour cent de la farine est moulue à raison d'environ 25 cents par boisseau, et ce montant est généralement payé en blé. Le cultivateur paye ses comptes au magasin avec de la farine et il remporte chez lui le son et le petit son pour les donner aux bestiaux. Beaucoup des petits cultivateurs qui aident leurs voisins plus prospères se font payer en blé.

x

Une économie de plusieurs millions

L'emploi de cloisons portatives dans les wagons à bestiaux permettra non seulement d'expédier différentes espèces de bestiaux dans un même wagon, mais réduira également le danger des blessures et des meurtrissures et épargnera, de ce chef, à l'industrie animale des millions de dollars par an. A la suite des constatations du comité national, dont le diocteur J.-H. Grisdale, sous-ministre fédéral de l'Agriculture, est le président, les sociétés d'élévage de l'Est et de l'Ouest du Canada ont présenté une pétition conjointe à la Commission des chemins de fer, demandant que les compagnies soient obligées d'installer et d'employer au moins deux cloisons mobiles, d'un type approprié, dans tous les wagons employés pour le transport des bestiaux. On propose que la taxe à payer pour les wagons ainsi aménagés soit de $1 par wagon et par voyage. Dans les conditions actuelles les meurtrissures causées aux bestiaux se chiffrent tous les ans par une perte dépassant $2 500 000.

x

Sons produits par les animaux inférieurs

Les poissons sont muets; le bruit que quelques-uns font exceptionnellement est produit par l'expulsion de l'air un moment emprisonné dans la bouche et dans l'oesophage. Quelques mollusques font entendre un certain bruit en se contractant, ou, comme les crustacés, en agitant leurs pieds-mâchoires.

Les insectes font entendre des sons particuliers produits, chez quelques-uns, par des organes spéciaux. Les cigales mâles ont sous l'abdomen deux timbales sur lesquelles une membrane tendue est ébranlée et mise en vibration par des muscles. Les grillons ont, vers la base de l'une des ailes supérieures, un espace membraneux qui, frotté vivement par l'autre aile, produit leur cri si connu. Les criquets frottent contre leurs ailes supérieures le bord interne de leurs cuisses, dentelée en manière de lime.

Le bourdonnement des insectes qui volent est un effet de l'agitation de la base de l'abdomen, qui contribue surtout par sa vibration à donner à ce bruit son timbre et son intensité, comme l'air contenu dans la caisse d'un violon. Divers insectes à tégument plus dur produisent un certain bruit en frottant l'extrémité de l'abdomen contre les étuis ou le corselet contre le segment qui le suit.

x

Un essai du marché anglais

Une cargaison complète de boeufs typiques de l'Ouest est partie de Montréal le 30 octobre sur le steamer *Manchester Citizen* à destination de Manchester; le but de cette expédition est de voir si les boeufs de l'Ouest conviennent pour le marché anglais. Cette expédition, organisée par le Ministère fédéral de l'Agriculture par l'entremise de la Division de l'industrie animale, représente parfaitement les types de boucherie : boeuf gras et boeufs maigres ou d'engrais. Elle comprend également des animaux de deux, trois et quatre ans, pour lesquels on cherche un nouveau débouché, maintenant que le marché au sud de nos frontières, qui a toujours absorbé ces animaux dans le passé, vient de se fermer. A l'arrivée à Manchester, les boeufs seront offerts aux enchères et l'on compte que la nature de l'expédition intéressera un grand nombre d'acheteurs. Les résultats de cet essai d'expédition sont attendus avec un grand intérêt par tous ceux qui s'occupent de l'industrie animale au Canada.

x

Le succès de la réfrigération préalable

Les producteurs de pommes de la Nouvelle-Ecosse sont extrêmement satisfaits des résultats des expériences sur la réfrigération préalable des fruits, qui viennent d'être conduites par la Division des fruits, à Wolfville et Fort-William. Non seulement on a réussi par ce moyen à allonger considérablement la saison de la vente des fruits hâtifs, comme la Gravenstein mais ce qui est beaucoup plus important, on empèche les fruits de se gâter par cette précaution. Le coût d'une installation de réfrigération préalable n'est pas exagérée. Le matériel se compose principalement d'un système de glace d'ammoniaque et de plusieurs mille pieds de tuyau. Les fruits sont conservés à quelques degrés au-dessus du point de congélation, à une température uniforme.

x

Description des mauvaises herbes

"Mauvaises herbes et leur semence", tel est le titre du bulletin no 137, Nouvelle série, que l'Imprimerie nationale vient de livrer pour la distriution. Préparé par les experts techniques de la Division des Semences du Ministère fédéral de l'Agriculture, ce bulletin fournit une description complète et illustrée des mauvaises herbes répandues dans l'agriculture canadienne ainsi que des renseignements détaillés sur leur caractère et sur les moyens de les combattre et de les extirper. Ce bulletin est essentiellement pratique dans le traitement de l'un des problèmes les plus pressants de l'agriculture canadienne, et tous les cultivateurs du Canada devraient gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications du Ministère à Ottawa.

x

LA PRODUCTION AUGMENTE

La statistique actuelle de la production laitière indique que la production du lait et de la crème augmente sensiblement à l'heure actuelle sur tous les points du Canada, dit le docteur J.-A. Ruddick, commissaire de l'industrie laitière du ministère fédéral de l'Agriculture. En ce qui concerne la production du beurre, l'Ontario et l'Alberta ont enregistré une augmentation de 15 pour cent pour les premiers six mois de l'année de production. La production du fromage, dont 97 pour cent de la quantité totale se fabriquent dans l'Ontario et le Québec, était de 30 000 boites inférieure au chiffre de l'année dernière, au 11 octobre. Un des traits intéressants de l'industrie laitière à l'heure actuelle est la demande croissante de vaches laitières dans les Provinces des Prairies.

G.-B. ROTHWELL,
éleveur du Dominion.

x

Le plum pudding du roi

Londres. — Si la femme de ménage est occupée au temps de Noël, le chef de cuisine du Roi ne l'est pas moins. Il a par exemple le *plum pudding* royal à faire. Ce mets est servi à la cour chaque jour de Noël depuis le règne de George Ier. Pour fabriquer ce *pudding*, il faut une livre et demie de suif, une livre de raisin, une livre de sucre Demarara, une livre de prunes françaises, quatre onces de citron coupés en tranches minces et mêlées d'épices, une demi-cuillerée à thé de muscade, deux cuillerées à thé de sel, une livre de farine sassée, une livre d'oeufs pesés avec les coquilles, un verre du plus pur cognac et une pinte de lait frais.

x

A MEDITER

Aux facteurs matériels qui entretiennent le malaise économique mondial, s'ajoutent des facteurs psychologiques dont l'influence n'est pas négligeable. Si le pouvoir d'achat est affaibli, la volonté d'achat est défaillante. Une multitude de consommateurs, dont les revenus n'ont subi depuis plusieurs années aucune fluctuation sensible, n'en compriment pas moins leurs dépenses, sous prétexte de prudence. A notre époque où la ligne de démarcation entre le nécessaire et le superflu tend à s'effacer, les besoins sont aussi compressibles qu'extensibles. L'extravagance des quelques dernières années appelle du reste, par réaction, des restrictions excessives. Devant cette situation, l'homme d'affaires hésite, à prendre des engagements à longue échéance, il se borne à satisfaire à la demande courante et se préoccupe surtout d'alléger ses stocks, d'effectuer ses rentrées et de réduire ses frais généraux. Il attend la reprise de la demande dont il cherche le premier symptôme dans la hausse, ou du moins dans la stabilisation des prix de gros. (*Bulletin de la Banque Canadienne Nationale.*)

x

Les maîtres fermiers

Les provinces de l'Ouest ont institué une hiérarchie du travail agricole, une hiérarchie de la compétence pratique. A l'exemple des professions libérales, les cultivateurs des Prairies ont désormais des degrés de leur art. Des plus habiles d'entre eux peuvent aspirer au titre de maitre ès-sciences agricoles. Le grade a été conféré déjà à une dizaine d'agriculteurs. *La Liberté* de Winnipeg, en louant sautement cette initiative, s'entremet pour attirer l'attention du public sur cette initiative et en signaler les oienfaits.

Ce n'est qu'un titre sans doute. Et actuellement il n'attirera guère à ceux qui le possèdent qu'un peu de considération. Mais si le mouvement s'amorce bien et se développe comme on est en droit de l'espérer, il faut tenir compte qu'il pourra susciter bien des émulations. Et c'est de l'émulation, qu'elle provienne de la concurrence de la quantité ou de la valeur de la production, que vit le travail. Sans cet élément de lutte pacifique, sans cet espoir de gain obtenu par la supériorité des méthodes, des connaissances et des moyens, le cultivateur comme l'artisan négligerait la production intense et se contenterait de travailler uniquement pour assurer sa subsistance.

Les cultivateurs nantis de ce titre de maitres-fermiers recevront la considération de leurs concitoyens. Des fêtes solennelles ont été organisées pour la remise des diplômes distribués aux dix premiers maitres ès-sciences agricoles. Dans les discours simples et sincères qu'ils ont prononcés, ils ont raconté ce qu'a été leur vie, quels efforts i ls se sont imposés pour parvenir à la maitrise qu'ils ont obtenue dans leur art et ce qu'il faut attendre de l'agriculture animé d'un véritable désir de réussir dans la carrière qu'ils ont embrassée.

Simple honneur, aujourd'hui, la distribution des diplômes de maitres-fermiers servira d'aiguillon dans l'avenir à ceux qui se lient pour la vie au travail de la terre et contriuera à relever une profession qui a fait pour une grande part ce qu'est le Canada de nos jours dans le monde commercial.

(*Le Soleil.*)

x

Richesses forestières du Canada

Dans un article que la *Pulp and Paper Magazine* du 2 octobre dernier publiait sur la richesse nationale du Canada, on faisait une mention spéciale des ressources forestières. A propos on écrivait que la valeur tangible de ces ressources était, d'après les statistiques, estimée à $1 866 613 000, soit un peu plus de 6 6pour cent de la valeur globale de la richesse nationale. Dans ce chiffre, on faisait entrer en ligne de compte la valeur de la matière première accessible, du bois à pulpe et des capitaux engagés dans les opérations forestières et l'on fixait à $525 000 000, répartis entre toutes les provinces au pro rata de leur étendue et de l'importance de leurs bois la valeur de la jeune forêt en croissance. Tenant compte de la population, tel que l'établit la statistique de 1928, à savoir des 9.658 000 habitants, les capitaux engagés dans l'exploitation de la forêt et de ses produits, représentaient per capita, la somme de $193.

Nous avons dit que d'après les statistiques la valeur tangible des ressources forestières était de prè de $2 000 000 000. Ce chiffre nous parait de beaucoup inférieur à la réalité et nous comprenons difficilement qu'il puisse tenir compte, comme on le laisse entendre, de tous les produits ligneux que les forêts accessibles du Canada sont à même de donner.

Marché du bétail à Winnipeg

Arrivages : 205 bêtes à cornes, 40 veaux, 1.500 porcs et 105 moutons et agneaux.

Bouvillons de oucherie, environ $6.00 avec la majorité à $4.50 à $5; génisses de boucherie, $5 à $6 et vaches, $4.25 et plus bas. Veaux nourris, $11. pour les bons-poids. Bacon de choix, $9.50 et légers et engrais $9.50 à $10 50; bons agneau $7.00 avec la majorité environ $6. Le marché sera fermé jeudi.

x

Marché du bétail à Prince-Albert

Marché très pauvre avec des prix fermes. Le marché aux porcs est légèrement plus haut avec $9.20 pour les bacons.

Bouvillons, bons, de choix, $4.50 à $5.00; moyens, $3.75 à $4.25; communs, $2.50 à $3.25.

Bovins, bons, de choix, $4.50 à $5; moyens, $3.75 à $4.25; communs, $2.50 à $3.25.

Génisses, grasses, de choix, $4.50 à $5; mi-grasses, $2.50 à $4.25; communes, $2.50 à $3.25.

Veaux allaités, bons, de choix, $5 à $6; moyens, $4 à $5.

Vaches, bonnes, $3.50 à $4.00; moyennes, $3 à $3.25; communes, $2 à $2.75; mise en conserve et coupe, $1 à $1.75.

Taureaux, bons, $2.25 à $2.75; communs, $1.75 à $2.

Bouvillons d'engrais, bons, $4 à $4.50; communs, $2.50 à $3.50.

Génisses d'engrais, bonnes, $3 à $3.75; communes, $2.50 à $3; vaches d'engrais, $2 à $3.

Veaux nourris, bons, de choix, $5.50 à $7; communs et moyens, $4 à $5; veaux d'herbe, $2.50 à $3.50.

Pores : bacon de choix, $1 par tête de prime; bacon, $9.20; boucherie, $8.85; pesants, $8.20; extra pesants, $7.70; légers et engrais, $8.85; truies no 1, $7.70; truies no 2, $6.70; mâles, $2.50.

Téléphone 89 987

LA CIE PARENT LIMITEE

COURTIERS: GRAIN, MINES, PETROLE

Licenciée et garantie
Avance libérale et prompt paiement par chèque certifié
Ecrivez, télégraphiez, ou venez nous faire une visite
Références: BANQUE CANADIENNE NATIONALE
187—189. GRAIN EXCHANGE ANNEX WINNIPEG, MAN.

MESDAMES
Protégez-VOUS
Exigez les PILULES ROUGES POUR LES FEMMES Pâles et Faibles
ANEMIE, FAIBLESSE, NERVOSITE
MALADIES PARTICULIERES AUX FEMMES
Traitement: de 2½ A 5 CENTS par jour... suivant l'âge
Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST-EUSTACHE, Man.

—Le 25 novembre : mariage de M. A. Sauvageau, de Wild-Rice (Dakota-nord), à Mlle S. Beaudry, fille de M. et Mme Emile Beaudry. Les nouveaux mariés sont partis la même semaine pour leur résidence à Wild-Rice.

—Le 26 novembre : mariage de M. Henri Houde et Mlle Aldéa Beaudry, fille de M. et Mme Achille Beaudry.

— Le 28 novembre ont eu lieu les funérailles de Mlle Alphonsine Lacroix, fille de M. et Mme Adolphe Lacroix, décédée à l'âge de 37 ans, après de longues années de maladie. Le service a été chanté par M. l'abbé J.-A. Bastien. M. Antoine Belcourt avec son choeur de chant a, comme toujours, rendu son chant avec âme. Les porteurs étaient : MM. Samuel, Joseph, Conrad, Emile Lacroix; Henri Hébert et John Lacroix. Conduisaient le deuil M. Léon Lacroix et sa mère, Mme Adolphe Lacroix.

— Nous avons eu plusieurs malades conduits à l'hôpital de Saint-Boniface durant le mois de novembre.

— Mère Sainte-Valérie, supérieure du couvent de Saint-Eustache, a été ramené dans son couvent pour y attendre la mort. Pauvre chère Mère Sainte-Valérie, si supérieure en tout et si bonne... tant souffrir !

— Mme Elmer Trembly a subi une opération; elle est en convalescence chez elle maintenant.

— Mlle Alphonsine Belcourt a été opérée pour l'appendicite.

— M. Armand Rivard, opéré aussi pour l'appendicite, a failli y passer; il est depuis un mois à l'hôpital. Nous l'attendons d'un jour à l'autre, car il va beaucoup mieux.

— Mme Eddie Albert a été quelque temps à l'hôpital et est maintenant revenue chez elle. Mais elle n'est pas encore bien.

— M. Pitou Lachance, après une opération à la main, est revenu chez lui.

— M. Harry Picard a subi une opération à un bras et est de retour.

— Mlle Armande Lachance, qui suit un cours de garde-malade à l'hôpital de Saint-Boniface, est venue faire une courte visite juste pour voter, ce qui a fait gagner son frère au siège de conseiller.

— M. Ernest Rondeau a de nouveau remporté la victoire comme maire sur deux concurrents, MM. Domina Létourneau et Emile Beaudry. M. Tooth est élu pour la partie nord d'Elie.

— Mme Labelle, soeur de M. le curé, est allée passer quelques jours chez Mme Adjutor Rivard.

— Grande animation dans le village, le 13. C'était la convention régionale de l'Association d'Education, présidée par le R. P. Bourque, S. J., du collège de Saint-Boniface et visiteur des écoles. Comme toujours il a intéressé l'auditoire par sa parole si éloquente, ainsi qu'au sermon du dimanche, le lendemain. La convention, qui a duré deux jours, a été intéressante du commencement à la fin et s'est terminée par des saynètes et chants par les enfants et un chaud discours de M. Lacerte, de Saint-Boniface. Le R. P. Bourque est demeuré encore pour visiter les écoles, lundi le 15, accompagné par M. le curé.

—Le mois de décembre a commencé par des tempêtes avec temps plus doux la semaine suivante, mais le 15, le froid est revenu, très sec.

ST-BRIEUX, Sask.

—Le dimanche 14 a eu lieu, à Saint-Brieux, une cérémonie, sous la présidence de Mgr Desmarais, vicaire général, qui restera longtemps dans le souvenir de ceux qui ont eu le bonheur d'y assister.

A dix heures, les paroissiens se sont rendus pour la bénédiction d'un couvent qu'ils ont construit cette année. Ce sont les Filles de la Providence qui dirigent avec dévouement cette belle bâtisse, dans laquelle nous avons l'assurance que nos enfants recevront une bonne instruction aussi bien qu'une éducation soignée.

Monseigneur officiait à la grand' messe assisté, comme diacre, du R. P. Desmons, et comme sous-diacre, de M. Touchet.

A l'issue de la messe eut lieu la bénédiction du drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur. Le superbe drapeau était porté par M. H. Hamonic, escorté par le président et autres membres de la Ligue. Aussi Monseigneur, dans un seruon éloquent, nous fit comprendre nos devoirs envers cet étendard, puis il le bénit.

Pour terminer ce jour mémorable, les enfants d'école, sous la direction de leurs institutrices, nous réjouirent par un concert intéressant. Le président de nos associations nationales, M. Raymond Denis, nous adressa la parole au sujet de la conservation de notre belle langue française; puis M. Ls Demay, toujours farceur, nous dit quelques mots.

Enfin, Monseigneur, qui présidait, remercia les enfants et leur souhaita beaucoup de succès.

x

LE REGLEMENT XVII

(Suite de la page 4)

Et de cette différence de traitement il existait cette raison *unique que*, dans le cas de la première école, il s'agissait d'une école *fondée avant* 1913, tandis que les deux autres étaient de fondation postérieure au Règlement XVII. A Roxboro, dans le comté de Stormont, le *ministre* de l'Education prit la même attitude au sujet d'une école fréquentée par 23 petits Canadiens *français* sur 26, où cependant tous les pères de famille de langue française et les trois de langue anglaise avaient requis l'enseignement du français. Même refus encore, et toujours pour le même motif, à une école de Plantagenet où tous les contribuables et tous les enfants sont pourtant de race française. A Green Valley, dans le comté de Glengarry, il se trouvera une minorité *anglo-catholique* pour contester à la majorité française le droit de faire *enseigner* le français dans une école fréquentée par 41 écoliers canadiens-français sur 57. Les tribunaux, s'appuyant sur l'article 4e du Règlement XVII, maintiendront les *prétentions de la minorité anglo*-catholique. Vers 1925, bien que les catholiques français se fussent accrus de 50 000 depuis 1912 et eussent *fondé* depuis lors plus de 100 *écoles*, le ministre de l'Education n'avait autorisé la fondation d'aucune école bilingue nouvelle. L'on peut donc dire que si le but manifeste du Règlement XVII est de restreindre l'enseignement du français dans les écoles établies avant 19'3, c'est également l'un de ses *buts dévoilés de proscrire totalement* le français des écoles établies après cette date. La langue française, *dira alors le Canadian Courrier*, empruntant sarcastiquement le langage de ces hygiénistes nouveau genre, "nous voulons l'isoler, la *mettre en* quarantaine, nous vacciner contre son infection." Pour un peuple de défricheurs prolifiques, qui conquiert rapidement l'espace, fonde sans cesse de nouvelles paroisses, ou absorbe autour de lui les anciennes, la fameuse restriction du "hitherto" ne pouvait avoir qu'un sens : elle signifiait pour lui, ou l'étouffement dans ses vieilles réserves, ou l'expansion au prix de la mort nationale...

LE DOUBLE INSPECTORAT

Et nous ne sommes pas au bout des étrangetés vexatoires du Règlement XVII. Ainsi l'un de ses articles impose aux écoles bilingues un double *inspectorat*, *l'inspectorat* régulier, puis un inspectorat spécial, *investi* celui-ci de la surveillance de l'enseignement de l'anglais. Comme il s'agit là d'une mesure d'exception, à laquelle échappent et les écoles publiques et les écoles séparées purement anglaises comment ne pas soupçonner le deuxième inspecteur de venir instaurer dans l'école bilingue un régime d'espionnage ? En réalité chacun sait que sa fonction sera de surveiller l'inspecteur de langue française et surtout l'exécution du Règlement. Attaché à une telle besogne, il eût été bien extraordinaire que ce fidèle instrument du ministère de l'Education se fût interdit de faire du zèle. On le verra aussi bien se dépenser en efforts laborieux pour entraîner à l'observance du Règlement, instituteurs et commissaires récalcitrants, y employer à dose égale *tantôt* la menace et tantôt la séduction. Parmi les plus dangereuses conséquences du Règlement *ontarien*, il en est une toutefois qui passe peut-être toutes les autres et c'est l'obstacle décidément insurmontable qu'il opposait à la formation d'un véritable personnel enseignant bilingue. Quels instituteurs eussent gardé le goût de pousser quelque peu leur formation bilingue, quand la loi scolaire ontarienne faisait du français la langue temporaire d'un petit nombre d'écoles et de classes, et n'en tolérait partout qu'un enseignement au rabais ? Et si, enfin, après tant d'articles déroutants et arbitraires de ce fameux Règlement, il fallait s'arrêter à quelques-unes de ses anomalies non moins extraordinaires, il se trouvait donc, après tant d'autres, une législature provinciale pour bannir de ses écoles l'une des langues officielles de l'Etat fédéral; parce qu'ils seraient l'un à l'égard de l'autre dans l'attitude du maître et de l'élève, deux Canadiens français auraient défense de parler leur langue, l'une des deux langues mères de la Confédération canadienne. Au Canada, Etat britannique et pays civilisé, ce pourrait être, sur un nouveau point du territoire, un délit punissable de prison que d'enseigner le français. Par la plus singulière anarchie pédagogique, il advenait que le français qui pouvait être enseigné aux élèves des *high schools*, en grande majorité de langue anglaise, ne pouvait l'être aux élèves canadiens-français des écoles primaires, lesquels, pour la plupart, arrêtaient là leur instruction. Mais on n'en finirait pas de relever toutes les absurdités du fameux Règlement. M. O'Hagan, ancien instituteur de l'Ontario, docteur ès lettres a pu écrire, en toute vérité, du Règlement XVII, que s'il ne visait pas à la suppression de la langue française dans les écoles ontariennes, il n'y fallait plus voir qu'un "monument d'insanité." Il n'est point jusqu'à certaine ambiance historique qui ne vienne ajouter à l'odieux de cette législation. Car on ne peut oublier, en effet, que ce règlement proscripteur, qui laissait intacts les privilèges scolaires de la langue allemande, fut promulgué pendant la dernière guerre, ainsi que la loi Norris au Manitoba, à l'heure même où l'on conviait la jeunesse canadienne-française à aller se battre en Europe, pour la défense des boulevards de la civilisation.

Lionel GROULX, ptre.

— x —

En classe.

Professeur. — Quel est l'astre le plus utile, le soleil ou la lune ?

L'élève. — La lune.

Professeur. — Pourquoi ?

L'élève. — Parce que la lune nous éclaire la nuit tandis que le soleil nous éclaire en plein jour alors qu'il fait déjà clair.

x x x

A Charles, *cinq ans* :

— Enfin, te voilà raisonnable. Tu as cessé de pleurer.

— Non... j'me repose.

x x x

La loi.

La maîtresse donne une leçon *sur la gravité*.

— Je veux que vous compreniez que c'est la loi de la gravité qui nous tient sur la terre.

— S'il vous plaît, Mademoiselle, demande une petite fille, qu'est-ce qui nous y tenait avant que la loi fût passée ?

x x x

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

De Toute Son Ame

Par René BAZIN

(suite)

— Les filles comme moi, mademoiselle Henriette, ça épouse le malheur, et c'est des noces qui tiennent dur.

Elle avait repris son air tragique de la veille, son expression de fille abandonnée, traquée par la misère.

Les deux jeunes filles marchèrent en silence un peu de temps, et Henriette, qui savait qu'on n'appuie pas sur certaines blessures, même pour les guérir, dit simplement:

— Regardez les marguerites. En a-t-elle, la prairie de Mauves!

La terre était, devant elle, toute fleurie. La prairie avait sa fourrure de foin mûr où les marguerites, par plaques, effaçaient le vert blondissant des tiges et des graines. Ailleurs c'étaient les boutons d'or, ailleurs les trèfles mauves qui faisaient des taches. Chaque pas rompait des herbes enlacées. Le vent suscitait, des profondeurs de la moisson, des reflets comme il en court sur le dos des grandes lames. Il emportait le polen de myriades de fleurs comme un brouillard d'écume. Toutes les bêtes qui habitent la terre criaient au bord de leurs trous. C'était la plénitude de l'été, la saison ivre, où la vie, nuit et jour, roule sous les étoiles, afin que l'homme la boive.

— Voyez, est-ce assez beau? Ne vous semble-t-il pas qu'on respire un contentement?

Henriette, nature ouverte et libre, habituée depuis l'enfance aux horizons de la campagne, jouissait d'aller ainsi dans la lumière et dans le parfum de midi, le long de la Loire toute pleine elle-même de rayons.

Ce qu'elle pensait, elle n'aurait su le dire. Elle sentait la caresse de l'air chaud jusqu'au fond de sa poitrine; elle avait conscience de sa jeunesse d'âme et de sa jeunesse de corps; quelque chose lui murmurait: "Tu es forte... Tu es jolie... Tu monteras... La vie est longue, la vie est radieuse." Elle avait beau s'en défendre, et tourner la tête pour se distraire, la voix était en elle, et parlait obscurément. Marie, un peu étonnée et un peu lasse, n'entendait rien de pareil, mais, à cause de la fatigue même, elle oubliait.

D'espace en espace, elles franchissaient des fossés, corbeilles de plantes aquatiques fleuries jusqu'aux bords, vase craquelée où foisonnaient les fumeterres, les coquelicots, les menthes, l'oseille couverte de sequins. Mais au fond, entre les racines, dans la forêt des basses tiges, un filet d'eau trouble commençait à courir. A la surface du fleuve, les moires s'épanouissaient, plus larges que d'ordinaire; elles s'ouvraient comme des gueules de bêtes souples et pâmées de chaleur. La Loire montait. Douze coups partirent d'un clocher d'église, on ne sait où, et passèrent au-dessus des prairies, comme des oiseaux en file qui s'appellent l'un l'autre.

Encore une centaine de mètres. Puis un enfant cria, deux autres sortirent, trois enfants s'élancèrent à la rencontre des voyageuses.

— Une grande famille de garçons, dit Henriette; ils sont sept, tous de belle humeur. Bonjour, Gervais! bonjour, Henri! bonjour, Baptiste!

Ils avaient douze ans, neuf ans, sept ans. Ils accouraient pieds nus, *tête nue, n'ayant qu'un* pantalon, une chemise et des bretelles d'homme aussi larges que la main. Le dernier roula dans les jupes d'Henriette. Tous trois l'embrassèrent et considérèrent Marie avec des yeux *de* jeunes chiens de garde, qui déjà s'écartèrent de l'étranger.

— *On vous attend, mademoiselle* Henriette, dit Gervais, qui était roux *comme un lionceau. La mère* a écaillé les gardons. C'est le grand Etienne qui a eu du *mal* pour les prendre!

— Vraiment?

— A cause de la crue, donc! Si ça n'avait pas été pour vous, bien sûr il n'aurait pas tant travaillé!

Henriette rougit un peu, à la pointe des joues.

— Ce brave Etienne! Nous sommes de si vieux amis!

Elle prit par la main les deux derniers Loutrel, et, avec un sourire maternel sur son visage de jeune fille, entra dans la cabane.

La cabane, bâtie en fortes planches enduites de goudron, était posée au sommet d'un renflement de la prairie, bourrelet d'alluvions, qui suffisait à protéger ses habitants contre les crues ordinaires. Entre la façade et la rive toute proche du fleuve, dans un carré de pré en pente aux trois quarts dépouillé d'herbe, des filets séchaient accrochés à des pieux, et aussi des nasses d'osier, la pointe en l'air. De loin, les passants de la campagne pouvaient croire que cet abri de planches, que précédaient, pour tout jardin, des seines et des trémails, pendus en guirlandes, n'était qu'un refuge de pêcheurs, habité seulement pendant les mois d'été. Mais non, les Loutrel y vivaient à demeure depuis de longues années. On pénétrait dans une grande pièce, qui occupait presque toute la cabane, et qui servait de cuisine, d'atelier et de chambre aux parents. Un poêle en fonte pour cuire la soupe, un lit à rideaux de serge verte, des chaises de cerisier, une table dont l'humidité moisissait les pieds, un coffre, une huche, formaient tous les meubles, serrés les uns contre les autres et rangés exactement, romme dans un navire. De l'autre côté de la cloison, il y avait la chambre des fils. Au-dessus de l'une et de l'autre, en guise de plafond, des instruments de pêche et des provisions se mêlaient aux poutrelles de la charpente, paquets de lignes pour tendre les cordées, écheveaux de lin et de chanvre, boîtes percées de trous pour garder le poisson, chapelets de lièges enfilés, verveux, nasses d'osier, sacs d'oignons, rames, tolets, gouvernails de rechange, voiles roulées, bouts de filin, mille choses utiles ou inutiles, vieilles ou neuves, dont les greniers s'emplissent.

C'étaient, l'homme et la femme, deux types de cette race maigre, décidée, toute claire de prunelles et d'idées, que la Loire, au cours des temps, a façonnée à son image. Fils et fille de preneurs d'aloses et d'anguilles, durs travailleurs, mais capricieux, de coeur tendre et d'humeur frondeuse, braconniers impénitents et convaincus, ils savaient la pêche, la chasse, le vent, l'eau, les sables, les bateaux, et hors de là ils ne savaient rien, que pleurer quand il le fallait, et rire le dimanche, en buvant un verre de muscadet. Jolie race, gauloise peut-être, française assurément.

Leurs sept fils leur ressemblaient. Deux des aînés naviguaient sur la mer pour l'Etat, et un autre dans la marine marchande.

Henriette et Marie entrèrent dans le cabane, précédées des petits Loutrel qui criaient: "Les voilà! les voilà!"

Près du fourneau, au fond de la salle, le maître pêcheur et sa femme étaient debout, lui, tenant son mauvais chapeau de paille qu'il venait d'enlever, elle n'ayant pas quitté, de ses deux mains, le manche de la poêle où cuisait le poisson. Ils avaient la même figure osseuse, avec de larges méplats, le teint hâlé, tous les traits longs et nets de lignes, l'oeil enfoncé et vif. La mère Loutrel portait la coiffe nantaise, à ailes tuyautées.

— Nous arrivons un peu en retard, dit Henriette. C'est que j'ai là *une amie de Paris, qui ne marche* pas aussi bien que moi.

— Elle n'est *pas de trop, ma petite*. Bonjour, mademoiselle! Et on va bien, là-bas, à Paris?

Etonnée de cette question, d'une politesse méridionale et naïve, Marie *répondit*: "Merci, *madame*, très bien", tandis qu'Henriette baisait, sur les deux joues, madame Loutrel.

— Comme ça claque! dit le bonhomme. Baisers de jeunesse! Ohé! le grand Etienne?

Un bras solide poussa la porte qui faisait communiquer les deux parties de la cabane, et les vingt-cinq ans du grand Etienne entrèrent en souriant. Ses hautes jambes, sa moustache jeune et relevée, so nair d'énergie, lui donnaient l'aspect de ces beaux cavaliers que les peintres mettent au premier rang dans les charges. Il avait ses vêtements de travail, une veste brune sans boutons, le gilet et le pantalon de grosse toile. Est-ce qu'on ne se connaissait pas d'enfance, Henriette et lui? Il la regarda tout de suite, et, dans ses yeux de guetteur et de chasseur, clairs comme une eau de grève, une tendresse se lisait, pour celle qui arrivait et qui se tenait devant lui, souriante aussi, rose d'avoir tant marché, si jolie dans sa robe grise et sous son chapeau à deux ailes.

— Il paraît que vous avez travaillé pour me faire une surprise, Etienne? C'est gentil! Nous avons justement une faim terrible, mon amie et moi.

Lui, qui n'osait plus l'appeler "Henriette", maintenant qu'elle était une des plus élégantes ouvrières de Nantes, répondit tout content:

— Oh! mademoiselle Henriette, on n'a pas assez souvent l'occasion de vous plaire.

Un rire d'âme jeune caressée par un mot d'amour s'éleva sous les planches de la cabane.

— Voyez-vous, dit-elle, cet Etienne!

Et pour lui échapper, en apparence, devinant que tous les regards la suivaient, un peu coquette, elle se pencha dans le rayon de jour que dessinait la porte basse. La Loire était devant, simple barre d'eau trouble, si longue, si longue jusqu'aux saules de l'autre bord! Elle aussi était une amie. Henriette songeait: "Comme ils m'accueillent bien!" Elle dit seulement:

— Comme elle est haute!

Toute la maison lui répondit, les petits, les grands, que cette crue extraordinaire intéressait. On se mit à table. Marie se trouva près d'Etienne, en face d'Henriette. Etonnée d'abord de la nouveauté de ces moeurs, isolée dans cet échange d'amitiés anciennes et d'idées campagnardes, elle s'apprivoisa vite, et s'anima. Henriette l'observait. Au milieu du bruit des mots et des fourchettes, elle entendait cette voix de métal, faite pour crier les cris de misère dans une émeute, et qui disait: "Merci, monsieur" au grand Etienne qui servait à boire. Son tact de fille de la mode, affinée comme une princesse lui révélait, à chaque instant, la vulgarité d'une intonation, ou d'un mot, ou d'un geste de Marie. Elle remarquait en même temps ces yeux admirables, qui s'adoucissaient, et, devenant meilleurs, devenaient presque trop beaux. Oui, elle les trouvait trop beaux quand ils effleuraient le grand Etienne. Elle jugeait, avec son expérience précoce, qu'ils étaient un danger pour Marie, comme le rire de tout à l'heure, dans la prairie de Mauves, le rire d'abandon, qui emportait trop d'âme avec lui par les chemins. Elle était conquise par cette Marie et inquiète pour elle. Henriette était de celles qui, en amitié, vont tout de suite jusqu'au souci.

A travers les planches du toit, on eût dit qu'il pleuvait de la chaleur. Chacun sentait au cou, au visage, aux bras, la morsure du soleil invisible. L'ombre était pleine de rayons aigus. Quelquefois l'un des fils regardait la Loire, et disait:

— Les faucheurs de la grand' prée *n'auront pas le temps*. Elle monte trop vite.

D'autres fois, une feuille, un fétu de paille, une plume entraînée par les eaux et soulevée par le vent entrait en tourbillon, et le père disait en riant:

— C'est drôle qu'il reste de la brise; il en a tant soufflé dans ma jeunesse! Allons! verse un coup de muscadet, grand Etienne, à la santé des belles filles de Nantes!

VII

L'après-midi s'avançait. Maître Loutrel, après le dîner qui s'était prolongé interminablement, avait descendu la Loire, pour retirer des nasses qu'il craignait de voir emporter par la crue. Henriette, Marie, Etienne, et aussi Gervais, qui commençait à rechercher la compagnie des aînés, avaient remonté, au contraire, le long des berges, et, à quelques centaines de mètres de la cabane, depuis une heure, s'étaient arrêtés sous un groupe de trois peupliers dont les racines plongeaient jusque dans l'eau. Une ombre traversée de soleil tremblait au pied des arbres.

Etienne et Gervais, étendus de toute leur longueur dans l'herbe *haute, Henriette et Marie assises*, les jambes repliées sous elles, ils regardaient tous quatre, en échangeant de rares paroles, la prairie que les faucheurs dépouillaient en hâte.

Dix hommes, dix paysans, échelonnés de biais, fauchaient d'une allure égale, chacun taillant comme *une marche d'escalier dans la tranche* d'herbe mûre qui diminuait devant eux. Ils lançaient en même temps leurs dix faux; ils ployaient le torse en même temps; ils avançaient du même mouvement, [illegible] pour retirer la lame [illegible] arrière, et l'éclat de l'acier [illegible] en même temps [illegible] points de la ligne [illegible] genoux ne quittaient [illegible] tombée à terre, [illegible] sur des charettes. Mais [illegible] eût été leur travail [illegible] plus en plus probable [illegible] pas le temps d'achever [illegible] fenaison. Car ils n'avaient encore fauché qu'une moitié de [illegible] prairie, qui [illegible] envahir avant [illegible] canaux, au milieu [illegible] marais et des joncs. La Loire [illegible]

(A suivre.)

Prince-Albert et le nord de la Saskatchewan sont à la veille de grands développements.

Jamais il n'y a eu de si splendides occasions de placements pour faire de l'argent comme aujourd'hui.

Venez me voir à ce sujet. Vous ne vous obligez en aucune manière.

Téléphonez, écrivez ou télégraphiez.

E. F. CONNOLLY
Locateur
HOTEL AVENUE

PROTECTION POUR LA BOUCHE ET LA GORGE

Le contact de la température humide, l'usage excessif de la voix, l'abus du tabac sont fréquemment la source d'irritations ou de maux de gorge. Si l'on n'y accorde prompte attention, des complications graves s'ensuivent souvent.

Un gargarisme composé d'une partie d'Absorbine, Jr. et de neuf parties d'eau soulagera promptement les tissus enflammés . . . Et s'il y a congestion ou plus de l'infection, comme c'est arrivé habituellement, enrayez-la tout de suite en frottant l'extérieur de la gorge avec quelques gouttes d'Absorbine, Jr. pleine force.

Pour adoucir l'haleine et conserver la bouche propre et saine en tout temps, l'emploi quotidien d'Absorbine, Jr., dilué comme rince-bouche, est idéal . . . quelques gouttes seulement dans un peu d'eau matin et soir. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien $1.25. 130F

Passages reduits
Temps prolongé

Pour billets aller et retour achatés pendant Décembre et avant le 5 Janvier 1930

aux

VIEUX PAYS

EST CANADIEN
de toutes les stations de Winnipeg à l'Ouest

COTE DU PACIFIQUE
de toutes les stations Ontario (Port Arthur Ouest), Manitoba, Saskatchewan, Alta.

CENTRALES Etats-Unis
de toutes les stations en Saskatchewan et Alberta.

Voyez, écrivez ou téléphonez à L. J. Davis, agent de billets, Prince-Albert, ou à J. W. Dawson, agent du district des passagers, Chambre 5, Canadian Pacific Station, Regina, Sask.

Pacifique Canadien

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE HAVRE PARIS FRANCAISE

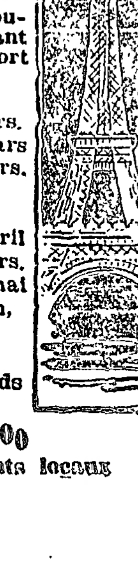

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

D'un quai couvert à New-York à un quai couvert au Hâvre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans égal, cuisine française.

NEW-YORK — PLYMOUTH — HAVRE
(a) France .... 10 jan. 14 fév. 20 mars.
Paris .... 16 jan. 20 fév. 13 mars
Ile de France .... 6 fév. 27 fév. 31 mars.
(a) Croisières en Méditerranée

NEW-YORK — PLYMOUTH — HAVRE
De Grasse .... 3 jan. 3 fév. 7 avril
Lafayette .... 9 jan. 17 fév. 24 mars.
(b) Rochambeau 28 jan. 11 mars. 2 mai
(b) Escale à Vigo au lieu de Plymouth,

NEW YORK—VIGO—BORDEAUX
La Bourdonnais ....19 fév. 21 avril

Traversées faites à loisir. Paquebots grands et confortables, d'une seule classe. Prix raisonnable. Prix minimum de cabine. $135.00

348 RUE MAIN, WINNIPEG, Manitoba ou aux agents locaux

Prince-Albert

SOIREE A L'ORPHELINAT

Une très jolie séance fut donnée à l'occasion des fêtes de Noël par les enfants de l'orphelinat de Prince-Albert, le dimanche 21 décembre. Tout était si simple et si naturel, donc agréable. Les voix s'épandaient sans effort ni affectation, pas de fausses notes ni rien qui indiquât la prétention. Mais ces tout petits, malgré la pauvreté de leur mise et le manque de décor sur la scène improvisée, nous parurent charmants. Leur diction très distincte et les inflexions tout à fait naturelles de leurs voix nous dirent assez combien les bonnes religieuses et le R. P. Bruck ont souci de donner à ces enfants une éducation soignée. Voici le programme de la soirée :

Welcome Song (récitation).
A little Speech (récitation).
Interviewing Servant Girls (dialogue).
Upside down ("drill").
Christmas Bells (chant).
Papa's Letter (récitation).
Snowballs (chant).
Christmas at Ruggles' Part I (dialogue).
The Best Birthday (chant).
Christmas at Ruggles', Part II (dialogue).
The Sick Doll (dialogue).
Days of the Week (dialogue).
Unjust suspicion (dialogue).
Away in a manger (chant).
Legend of St. Joseph (récitation)
Who's Old Santa I (chant).
The Christmas Star (dialogue).

Séance au couvent de Notre-Dame de Sion, Prince-Albert

Le lundi 22 décembre, à 7 heures du soir, avait lieu le concert annuel donné par les élèves de l'Académie de Notre-Dame de Sion à leurs parents et amis. M. l'abbé Baillargeon, les RR. PP. Simard et Valois, O. M. I., honoraient la fête de leur présence. La salle était trop petite pour contenir le nombreux public qui se déclara très satisfait.

Le programme contenait, outre plusieurs choeurs exécutés par les élèves du *Hight School* et des différents grades, les morceaux suivants que nous devons particulièrement signaler :

Flower Song (piano), Lerman : Mlles El. Thibeault, Cécile Rousseau, Rita Fischer.

Just Mother's Little Girl (dialogue) : Mlles Lorraine Olsen, Joy Tabbenor, Rita Fischer, Vera Waine.

Dans la forêt noire (récitation) : Mlles Marie Lefebvre, Adrienne Mélis, Valéda Chénard, Cécile Rousseau.

Two Little Stockings (récitation) : Mlles Annette O'Sullivan, Evelyn Dubac.

Orchestre, par les élèves des grades III à VI.

Ouverture (piano), Mendelssohn: Mlles Simone Legault, Mary Carmichael.

What means Christmas (dialogue et chant) : Mlles Mildred Erdmann et Anne Brodie.

The Piano (chansonnette) : Mlle Anne Brodie.

When we haven't said our prayers (récitation musicale) : Mlle Rita Fisher.

Sweet Clover Waltz (duo de piano), Ed. Holst : Mlles Doreen Cooney et Vera Waine.

The Moon that is now shining (récitation), Adélaide A. Procter : Mlle Yvonne Gougeon.

Our Emblem, chant et récitation patriotique.

Mlle Simone Legault a prêté son gracieux concours pour accompagner la plupart des chants.

Les visiteurs, à leur entrée ou à leur sortie, purent admirer l'exposition des travaux du *Kindergarten*, ouvrages à l'aiguille, dessins, meubles miniature, etc., et même des pages d'écriture, d'arithmétique et de musique qui témoignent de l'application ded ces gradués de l'avenir.

PARTIE DE CARTES

— Près de 200 personnes prirent part à la partie de cartes organisée par les dames de la *Catholic Women's League*, de concert avec MM. C.A Rousseau et J.-N. Jutras, qui eut lieu dimanche soir dans le soubassement de la cathédrale du Sacré-Coeur.

Mme Waine et M. B. Baribeau gagnèrent les prix de whist, tandis que Mme Ensch et M. P. Jutras remportèrent les honneurs au bridge. Le lunch fut servi par Mmes F. Campbell, Waine et Lindsay. Mme H.-P. Eisler, accompagné par Mlle Helen Foley et M. W. Brodeur, accompagné par Mme Brodeur, rendirent des soli hautement appréciés. Un tirage donna les résultats suivants : Un service en argent, no 1953, Mme Forsyth, 13e rue ouest; $10.00 en or, no 620, Mlle Marie Russell, 14e rue ouest; une chaise, no 988, M. George Weinmeyer; un "chesterfield rug", no 5660, Mlle Stella McElhanney, du Sanatorium. Grand merci aux promoteurs de cette magnifique soirée et à tous ceux qui ont assisté.

AU CANADIEN

La dernière soirée de quilles donna les résultats suivants :

Les As (Morin)	746	677	815
Etoiles (Touchet)	640	703	790
National (Fournier)	776	708	672
Lionceaux (Jutras)	751	599	602
Courageaux (Gar.)	738	672	842
Bengals (Muller)	711	714	621

Position des clubs

CLUBS	Jouées	Gag.	Per.
Les As	6	4	2
Les Courageux	6	4	2
Le National	6	4	2
Les Etoiles	6	3	3
Les Bengals	6	2	4
Les Lionceaux	6	1	5

M. et Mme Brodeur avaient offert deux prix pour le monsieur et la demoiselle qui obtiendraient la plus haute moyenne pour trois parties, ce soir-là. Ces prix furent gagnés par M. Morin, capitaine des As, et Mlle Gabrielle Carrier, qui jouait pour les Courageux. A M. et Mme Brodeur nos remerciements pour cet encouragement tangible à notre jeune club.

— Dimanche prochain, le 28 décembre, il y aura assemblée du Canadien aux ateliers du *Patriote*, dans l'après-midi. Comme notre président doit nous quitter, à la suite de notre trésorier, M. Muller, il serait bon que tous les membres seraient présents pour élire tout un nouveau comité. Plusieurs autres questions très importantes sont au programme du jour.

Le prochaine partie aura lieu le LENDEMAIN DE NOEL, VENDREDI, LE 26 DECEMBRE, A 7 Heures. Les Bengals rencontreront les lionceaux; ce sera sans doute une partie féroce. Les Courageux auront l'occasion de mériter leur nom en jouant contre les terribles As. Le National pourra garder la tête de la ligue s'il réussit à vaincre les Etoiles.

— Nous avons le regret d'annoncer que M. Alfred Muller, employé à la Banque Canadienne Nationale, nous a quittés, la semaine dernière, après un séjour de deux ans au milieu de nous. Il va remplacer un confrère malade à Paradise-Hill, pour une quinzaine de jours, après quoi il s'en ira faire partie du personnel de la succursale de McLellan, en Alberta. Nous étions habitués à voir M. Muller dans toutes nos réunions du Canadien où il faisait plus que sa part. Aussi ce départ cause un véritable désappointement à tous les membres.

Nous souhaitons à notre ami succès dans sa nouvelle localité, où il sera certainement aussi apprécié qu'il l'était parmi nous.

— Mlle Denise Jutras est de retour de Duck-Lake, où elle suivait les cours des Soeurs du couvent de la Présentation. Elle vient passer des vacances bien méritées chez ses parents.

Ralph Miller, Ltd.

NOS MARCHANDISES SONT GARANTIES

915 ave Central — Prince-Albert

Vente d'Habits et Pardessus chez Miller

Réductions insurpassables dans cette Vente

HABITS, PARDESSUS, CHAUSSURES, HABITS DE TRAVAIL A DES PRIX TRES REDUITS

Une visite vous convaincra. Venez nous voir n'attendez pas. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à nos nombreux amis un Heureux Noël et une Année Bonne et Prospère.

Charbon Renommé

Rosedale Lump	$10.00
Alexo Lump	$12.00
Saunders Creek	
Canmore Briquettes	$14.00
Coke	$19.00

Il vous sera toujours avantageux d'acheter la meilleure qualité.

McDIARMID Lumber Co. Ltd.
PRINCE-ALBERT
Téléphonez 2733
pour charbon et bois

Nous apprécions votre encouragement

TOITURES
métaliques sont notre spécialité

CHAUFFAGE
à l'air chaud par pression ou gravitation

VENTILATION
adaptée à vos besoins

Venez chez nous d'abord

Nos années d'expérience et notre excellente réputation doivent vous inspirer pleine confiance.

CHARLEBOIS & LAFRENIÈRE
117—8e rue Est. Prince-Albert.
Téléphone 2565

Nouvelles

Grave accident d'automobile à Vonda

Vonda. — Un grave accident d'automobile s'est produit tout près de Vonda le mardi 16 décembre. Trois personnes y furent grièvement blessées. Une automobile conduite par M. Ernest Grisé, de Saint-Denis, vint en collision avec un camion automobile chargé de marchandise. L'accident se produisit à deux milles de Vonda, sur la grande route de Vonda-Prud'homme.

Le conducteur du camion prétend qu'il s'est rangé le plus près possible du fossé, parce qu'il lui semblait que le conducteur de l'automobile qui venait en sens inverse, n'avait pas le contrôle parfait de sa machine.

La route est très large et l'on demeure impuissant à expliquer les causes de cette collision.

M. Ernest Grisé est le plus gravement blessé des trois. Des éclats de vitre et des écharpes de bois lui pénétrèrent profondément dans la tête, lui arrachant complètement un oeil. Hier encore, c'est-à-dire cinq jours après l'accident, il était encore dans le délire.

M. Jos. Fournier, l'un des marchands de Vonda qui était à côté du conducteur sur le siège d'avant, a eu une jambe brisée au-dessus du genou. Son âge assez avancé faisait craindre des complications, mais aux dernières nouvelles, il va aussi bien que les circonstances permettent de l'espérer.

M. Jos. Piet qui se trouvait sur le siège d'arrière, fut précipité dans le champ voisin et en fut quitte pour une macheoire brisée et plusieurs dents cassées. Les trois blessés furent transportés d'urgence aux hôpitaux de Saskatoon.

L'automobile frappée est absolument hors de service. La carosserie intérieure est couverte de sang des blessés. On se demande comment les occupants ne furent pas tués instantanément.

Le conducteur du camion ainsi que les passagers n'eurent aucun mal et purent continuer leur route après avoir rendu les premiers soins aux blessés.

C'est le quatrième accident depuis un an sur cette même route. Il est probable que la couche trop épaisse de gravier en est en partie responsable.

NOMINATIONS

Prince-George (Colombie anglaise). — Roy W. Alward, conservateur, et Clément P. Deykin, travailliste fermier, ont été choisis comme candidats à la prochaine élection partielle nécessitée par la résignation de F.-P. Burden, qui a accepté la charge d'agent général de la *British Columbia* à Londres.

BOWEN, CANDIDAT

Edmonton (Alberta). — Le capitaine J.-C. Bowen, ex-membre de la législature, vient d'être choisi comme candidat libéral à la prochaine élection partielle pour remplir le siège d'Edmonton au provincial. Le colonel Jamieson et Elmer Roper sont sur les rangs. L'élection aura lieu le 9 janvier.

Ecole détruite par une bombe

Nelson (Colombie anglaise). — Une école de $3 000 vient d'être détruite par une bombe. La maison était établie à Thrums, à 16 milles de Nelson, dans une colonie de Doukhobors.

Octrois directs sur la superficie ensemencée

Saskatoon. — Le gouvernement fédéral devrait aider les fermiers par des octrois en argent basés sur la superficie ensemencée au cours de l'année 1930, selon l'opinion des fermiers et hommes d'affaires réunis en assemblée à Coleville.

Les suggestions que le gouvernement garantisse le coût de production n'ont rien changé à la situation, puisque cette mesure ne sera en vigueur que lorsque toute la récolte sera vendue. Ce qu'il faut, c'est une assistance immédiate.

Les octrois basés sur la proportion de boisseaux de blé est irraisonnable, vu que bien des fermiers ont manqué de récolte ou n'ont cultivé que des grains communs. Ce qui revient à dire que ce serait favoriser ceux qui ont eu une bonne récolte, lesquels n'ont pas un besoin aussi pressant que bien d'autres fermiers.

L'assemblée a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

L'assemblée demande que le bonus du gouvernement fédéral soit basé sur la superficie ensemencée, c'est-à-dire $1.50 par acre de blé; $1.75 par acre de seigle; $1.25 par acre de lin et d'orge; $1.00 par acre d'avoine. L'assemblée demande que ce bonus inclue les arrérages de taxes et que la balance soit consacrée à la nourriture ou autres choses nécessaires à la vie.

LA CHINE ET LE BLE CANADIEN

Washington. — Dès que le gouvernement national de la Chine sera établi sur une base économique solide, le Canada n'aura plus à s'inquiéter des prix du blé. Cette optimiste prédiction est du juge Lineberger, aviseur légal du gouvernement national.

"Je dois affirmer qu'en moins de quelques mois, des cargaisons considérables de blé traverseront l'océan à destination de la Chine", dit le juge. Quelquefois la Chine du Nord mange du pain, celle du Sud, du riz. Le Chinois aime son bol de riz, mais il est gourmet du blé lorsqu'il peut s'en procurer. Conséquemment, lorsqu'il aura assez d'argent, la consommation du pain de farine de blé sera énorme. A ce moment, le Canada n'aura plus d'anxiété au sujet de la mévente du blé.

"La Chine, vu la nature du sol, ne pourra jamais produire son blé assez économiquement pour entrer en concurrence avec le Canada, les Etats-Unis et la Russie.

Questionné sur l'expectative de la Russie d'écouler son blé en Chine, Lineberger répondit :

"Deux raisons militent en faveur de l'Amérique du Nord : la Chine est la plus puissante nation commerciale du globe; toujours elle a préféré acheter là où elle vendait. Si nous cultivons tout de suite l'amitié au point de vue commercial, nous serons les premiers servis; 2o le Canada et les Etats-Unis ont des moyens de communication et de transportation supérieurs à ceux de la Russie; ensuite la Russie est loin d'être dans les bonnes grâces de la Chine.

"Nous ne craignons que les Soviets, dit le juge; s'ils nous laissaient tranquilles, nous serions heureux. Nous nous tournons vers les nations pour défendre notre souveraineté contre les Soviets."

L'ABBE GROULX EN FRANCE

IL S'EMBARQUERA AU DEBUT DE JANVIER POUR DONNER DES COURS A PARIS, A LYON ET A LILLE.

M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, doit s'embarquer pour la France au début de janvier. Il a été choisi par la commission des études de l'Université pour donner une série de conférences à la Sorbonne sous les auspices de l'*Institut scientifique franco-canadien.*

M. l'abbé Groulx doit donner ses conférences sur l'enseignement français au Canada, dans la salle Liard les 20, 23, 27 et 30 janvier, ainsi que le 3 février. M. l'abbé Groulx a été invité à donner des conférences aux Facultés catholiques de Lyon, à Saint-Etienne ainsi qu'à l'Université catholique de Lille. Il est probable qu'il sera aussi invité à donner une série de quatre ou cinq conférences à l'Institut catholique de Paris.

BRIÈVETÉS

NEW-YORK. — Le colonel Frank Knox vient d'annoncer sa démission comme gérant général de la chaîne de journaux Hearst. Le colonel Knox a déclaré qu'il diffère d'opinion avec William Randolph Hearst sur la manière de conduire les affaires et que comme il n'y avait pas moyen d'en venir à une entente, il n'y avait rien autre chose à faire pour lui que de démissionner.

x x x

Caracas (Vénézuéla). — Dans toutes les capitales de l'Amérique espagnole, des cérémonies commémorent le centenaire de la mort du libérateur Bolivar.

x x x

MAGDEBOURG (Prusse).— Pour la première fois depuis la victoire électorale que les fascistes ont remportée en septembre dernier, Adolphe Hitler se voit refuser l'autorisation de prononcer un discours dans une ville allemande.

x x x

WASHINGTON. — La légation des Etats-Unis au Guatémala annonce que la situation est critique au Guatémala, par suite de la révolution.

x x x

CRONBERT (Allemagne). — Le prince Christophe de Hesse, neveu de l'ex-kaiser allemand, et la princesse Sophie, de Grèce, fille du prince André, de Grèce, se sont mariés, le 15 décembre, au château de Friedrichshoff, en présence des membres de la noblesse.

x x x

WASHINGTON. — L'amiral William V. Pratt, chef des opérations navales, parlant au comité naval de la Chambre, le 15 décembre, a déclaré qu'en dépit de la parité technique prévue par le traité de Londres, la Grande-Bretagne conserve sa supériorité navale sur les Etats-Unis. "Les nombreuses bases navales que possède l'Angleterre, dit-il, lui assurent une supériorité que nous ne pourrons pas égaler, aussi longtemps que nous n'aurons pas édifié notre marine marchande."

x x x

Quinze personnes ont perdu la vie lorsque le volcan Merapien Batavia a laissé échapper de la lave.

x x x

Le parlement anglais s'est ajourné jusqu'au 20 janvier.

x x x

Jusqu'à présent, il semble que les négociations à la conférence de la Table ronde entre Hindous et Anglais forment un cercle vicieux de demandes et de contre-demandes.

x x x

M. Poisson, Canadien français, a été assermenté comme ministre sans portefeuille dans le cabinet ontarien.

Bureau Provincial de Publicité

TELEPHONE MEILLEUR MARCHE DURANT LES FETES

Pour que les abonnés au téléphone puissent communiquer facilement avec leurs amis, durant les fêtes de Noël et du premier de l'An, le département des Téléphones a décidé de réduire les prix pour les appels qui auront lieu après 6 heures p.m.

Le prix des appels coûtant ordinairement plus de 25 cents seront réduits d'environ 25 pour cent; on accordera aussi une minute de plus et toute prolongation de temps ne coûtera que la moitié du prix ordinaire. Pour les appels de 25 cts et au-dessous, la réduction consistera en une concession d'une minute de plus et d'une diminution de 50 pour cents sur le tarif ordinaire, pour toute prolongation du temps réglementaire.

Ces concessions auront lieu de 6 heures p.m. jusqu'à fermeture, dans les endroits où il n'y a qu'un service de jour; et jusqu'à quatre heures du matin dans les endroits où le service est de 24 heures par jour.

Pour tous renseignements s'adresser au central de chaque localité.

LE BEURRE DE CREMERIE

En novembre dernier, la Saskatchewan a donné 643 754 livres de beurre de crêmerie : ce qui est une augmentation de 10.1 pour cent de plus qu'en novembre 1929.

CONVOCATION DE LA LEGISLATURE

Ainsi que l'annonçait *Le Patriote de l'Ouest* la semaine dernière, la législature de la Saskatchewan est convoquée pour le 8 janvier.

OUTILLAGE D'EPURATION

Sous les auspices conjointes du gouvernement et du Canadien Pacifique, un train-école d'épuration du grain visitera les divers endroits qui se trouvent le long de la ligne du C. P. R. : Gainsborough et Shaunavon, Weyburn inclus, en commençant le 12 janvier.

COMPENSATION ACT

D'après une décision récente du bureau du *Compensation Act*, en ce qui concerne l'outillage du coupage des bois et celui des scieries, les petits outillages de scies, ordinairement portatives, utilisées pour couper le bois de chauffage, n'entrent pas dans les intentinns dudit Acte.

x

M. Ferguson a été assermenté comme haut commissaire canadien à Londres.

Fourrures Crues

Nous voulons du LOUP—Belette — Vison — Putois — Blaireau — Renard, et paieront les plus hauts prix du marché. Nous vous allourons pleine valeur de vos fourrures et garantissons un prompt paiement.

Ecrivez pour avoir notre liste de prix gratuitement, ainsi que des étiquettes d'envoi.

N. B.—Nous sommes la plus grande maison de tanneurs et acheteurs directs pour peaux de veau et cheval dans l'Ouest. Envoyez-nous vos peaux afin d'avoir entière satisfaction.

FRANK MASSIN TANNING Company

Brandon, Man. Regina, Sask.
Calgary, Alta. Saskatoon, Sask

Les expéditeurs de l'Alberta peuvent communiquer directement avec Régina.

Les gens de l'Alberta sont priés d'envoyer leurs fourrures à Calgary, et les peaux directement à Régina.

ATTENTION

Un nommé Henri Gosselin dont la dernière adresse que nous ayons depuis 1928 est: 1678 Toronto St. Régina, Sask. A propos d'héritage, sa soeur laissée à Montréal depuis la mort de son père et de sa mère, désirerait avoir de ses nouvelles. Adresser à 3837 rue Berri, Montréal, P.Q.

A tous mes clients je souhaite un Joyeux Noel et une Bonne et Heureuse Année.

F. D. CULP
OPTOMETRISTE
924 Ave Centrale Pr.-Albert

Appelez vos Amis par le Téléphone Longue Distance pendant la Saison de Noel

Taux Réduits pour Heures du Soir

TAUX REDUITS POUR LE SOIR seront mis en force de 6 p.m. à 4 a.m., du 24 décembre au 3 janvier inclusivement, comme suit:

Appels coûtant ordinairement au-dessus de 25 cents une réduction de 25 p.c., avec une minute extra donnée sur la première charge, et temps supplémentaire ½ du taux ordinaire;

Appels coûtant 25c., et au-dessous— Une minute extra allouée sur la première charge, avec temps supplémentaire à ½ du taux ordinaire.

Appelez le Bureau du Téléphone Local pour plus amples détails.

LE DEPARTEMENT DE TELEPHONE

HON. J. F. BRYANT, K. C., Ministre — Régina, Sask. — W. H. WARREN, Député Ministre.

NORTHERN HARDWARE LTD.

QUINCAILLERIE DE QUALITE

Téléphone 2516 (Baker Block) 10ème rue Ouest

PRINCE-ALBERT, SASK.

Nous souhaitons à tous nos clients un JOYEUX NOEL et une BONNE et HEUREUSE ANNEE.

NOUS LIVRONS LES COMMANDES